

Accidents de la route
38 morts et 1.448 blessés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7414 - MERCREDI 18 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Contrôle durant le Ramadhan
**Mobilisation de plus
de 400 brigades dans
six wilayas du Centre**

P04



**Innovation et numérisation
pour une administration moderne**

**Le service public
se prépare à
une révolution**

Lire en page 03

P07

ORAN

Youcef Belmehdi à Oran

**Le rôle de sensibilisation des mosquées
durant le Ramadhan souligné**

A l'occasion du sixième anniversaire de sa création

Portes ouvertes sur l'instance du Médiateur de la République

Bibliothèque parlementaire en milieu universitaire

Simulation des travaux de l'Union interparlementaire



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Cour d'Alger

Journée d'étude sur la protection des données à caractère personnel

La protection des données à caractère personnel a été le thème d'une journée d'étude, organisée, lundi à Alger par la Cour d'Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de développer une culture juridique numérique permettant de lutter contre la cybercriminalité et de garantir les droits fondamentaux des individus. Au cours des travaux de cette journée intitulée: "La protection des données à caractère personnel, conformément aux lois 18/07 et 25/11: entre nouveautés législatives et enjeux de mise en œuvre", le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala a indiqué que "la justice ne se limite plus

aujourd'hui à trancher des litiges traditionnels, mais traite désormais des preuves numériques et des registres électroniques, ce qui nécessite d'approfondir la formation spécialisée et de développer une culture judiciaire numérique capable d'assimiler les concepts techniques sans pour autant renoncer à la rigueur juridique". "La protection des données personnelles s'inscrit au cœur de la protection des droits et libertés consacrés par la Constitution", a-t-il dit, précisant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue, en collaboration avec les organismes et administrations publiques.

A l'occasion du 29ème anniversaire de la création du parti

Rencontre des cadres et militants du RND



Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mondher Bouden, a présidé, lundi à Tipasa, une rencontre regroupant les cadres et militants du parti, à l'occasion du 29ème anniversaire de sa création. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouden a affirmé que le parti "aspire à devenir la force politique la plus importante du pays lors des prochaines échéances électorales, au service de la patrie et du citoyen". Il a, à ce titre, appelé à "sélectionner les meilleures compétences

aux niveaux local et national en vue de leur présentation aux prochaines échéances électorales, afin que le parti reprenne la place qui lui revient", soulignant que "la capacité de mobilisation et de recrutement repose sur la sincérité du discours et des intentions". Le Secrétaire général du RND a ajouté que "l'action politique constitue un processus long et complexe qui exige patience et capitalisation des expériences pour impulser le changement et réaliser des succès, grâce à la cohésion militante, à la maîtrise de l'action politique et à l'amour de la patrie".

Ramadhan

Les horaires de travail dans les institutions et administrations publiques fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés, durant le mois sacré de Ramadhan, de dimanche à jeudi de 8h30 à 15h00 pour l'ensemble des wilayas, a indiqué lundi la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué. "A l'occasion du mois

sacré de Ramadhan, les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés durant ce mois de dimanche à jeudi, de 8h30 à 15h00 pour l'ensemble des wilayas", précise la même source. Les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr, conclut le communiqué.

Approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan

Le Premier ministre se rend à la cellule de veille



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, s'est rendu au niveau de la cellule de veille chargée de suivre l'approvisionnement du marché en produits de large consommation durant le mois de Ramadhan, où il a donné des orientations pour assurer un approvisionnement continu à des prix raisonnables, a indiqué mardi un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, s'est rendu, le lundi 16 février 2026, au niveau de la cellule de veille chargée de suivre l'approvisionne-

ment du marché en produits de large consommation durant le mois de Ramadhan", précise la même source. A cette occasion, "le Premier ministre s'est enquis de la situation du marché et a donné des orientations pour assurer un approvisionnement continu du marché et à des prix raisonnables, à travers tout le territoire national", ajoute le communiqué. Durant cette visite, le Premier ministre était accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif.

Avec la participation de 750 joueurs Seniors, U16, U13 et U11

«Radiouse ramadhan foot», c'est parti !



La 27ème édition du très suivi tournoi traditionnel "Bahia foot" débute avec la présence de 700 joueurs venus de plusieurs régions du pays. Le président de l'association Chafi Kada et les icônes du football national, Lakhdar Belloumi, Megharia Fodil, Mezouar Arafat et Foussi Moulay ont donné vendredi passé le coup d'envoi officiel de ce rassemblement sportive. 65 équipes de jeunes, moins de 16 ans, moins de 13 et moins de 11 ans, et des équipes seniors animeront cet événement sportif. Les wilayas de Chlef, Mascara, Naama, Mostaganem, Tlemcen, Laghouat, Médéa et 10 forma-

tions représentant différents quartiers d'Oran sont représentées. Le 27ème traditionnel «Ramadhan foot» s'achèvera le 15 mars au grand plaisir des amateurs de beau et propre football inter quartiers. L'ouverture du tournoi s'est déroulée devant un grand public qui a pris du plaisir devant les qualités techniques, l'engagement et les buts au cours du match d'ouverture, précédé par une rencontre entre U16 entre l'équipe du quartier Hamri et l'équipe de Mostaganem. Puis le public s'est délecté du match de gala auquel ont participé des anciennes stars, à l'image de Lakhdar Belloumi, Mezouar et autres.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALLIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dzTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Innovation et numérisation pour une administration moderne

Le service public se prépare à une révolution

Par B.Habib

Qu'est-ce que la transformation numérique? Quel est son rôle? Quand l'innovation et la transformation numérique sont la «pierre angulaire» d'une administration moderne... faut-il s'en réjouir? La réponse est forcément «oui». Le ministre de l'Intérieur en fait une priorité absolue pour hisser le service public à un rang élevé d'efficacité et de meilleure performance. Si l'innovation stimule la croissance économique permettant de nouveaux modèles d'exploitation, favorisant les investissements et des opportunités d'affaires, il n'en reste pas moins que la transformation numérique accélère l'efficacité et la modernité d'un service public, d'une administration, du fonctionnement d'une entreprise, d'une collectivité territoriale... Toutefois, il est également possible que ces deux atouts majeurs soient le «levier» de toute économie qui se restructure et se transforme. Cette question fondamentale liée à la transformation numérique, sujet dominant de l'actualité, a été longuement crayonnée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud. Pour quel rendement? Quels en sont les objectifs? Dans un monde en pleine mutation et où l'innovation est le moteur de la croissance, intégrer les technologies numériques relève d'une nécessité stratégique. L'un des chantiers titanesques en cours, mis en place en Algérie, est incontestablement la transformation numérique du service public. Le ministre de l'Intérieur a, dans ce contexte, souligné, ce lundi à Alger, l'importance de l'innovation et de la transformation numérique dans le service public, en tant que pierre angulaire d'une administration moderne qui s'adapte aux transformations nationales et internationales et accompagne le pro-

cessus de développement local durable. Dans une allocution prononcée, lors de sa participation aux travaux d'un séminaire national ayant pour thème "L'innovation et la transformation numérique au profit du service public: vers un programme national d'excellence dans la prestation des services publics", organisé par l'Instance du Médiateur de la République, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a précisé que l'innovation et la transformation numérique dans le service public constituent "la pierre angulaire d'une administration moderne qui s'adapte aux transformations nationales et internationales, accompagne le processus de développement local durable et renforce la confiance du citoyen dans les institutions de son Etat". Dans ce contexte, il a souligné que le secteur de l'Intérieur "ambitionne de construire une administration moderne, reposant sur la transparence, l'efficacité et la rapidité d'exécution, et qui investit dans les données comme outil décisionnel, en phase avec les orientations de l'Etat, en matière de bonne gouvernance et de développement durable, conformément aux instructions du Président de la République". Partant de ce principe, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'attelle à "mettre en œuvre des programmes de réforme globaux touchant les collectivités locales, les services administratifs et le secteur des transports, dans le cadre d'une vision intégrée visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la confiance entre l'administration et le citoyen". Le ministre de l'Intérieur a relevé l'ampleur des défis accompagnant ce processus, notamment "la sécurisation de l'espace cybernétique et la protection des données personnelles, la garantie d'un accès universel

aux services numériques dans toutes les régions du pays et la réduction de la fracture numérique". M. Sayoud a réaffirmé l'engagement du secteur à "poursuivre la modernisation du service public selon une vision intégrée, reposant sur la généralisation de la numérisation, l'amélioration du cadre juridique régissant les services numériques, le renforcement du partenariat avec les différents acteurs nationaux et la consolidation des principes de transparence et de responsabilité". Pour Sayoud, selon le journal électronique «Algérie 360», ce processus dépasse la simple dématérialisation des documents: il s'agit d'une mutation structurelle et culturelle profonde visant à instaurer une gestion moderne, efficace et transparente du service public. Dans le détail, l'annonce majeure concerne la généralisation des services électroniques au niveau de l'ensemble des communes et des wilayas. Cette offensive numérique cible prioritairement les documents essentiels du quotidien: État civil avec une dématérialisation complète des registres; Simplification de la délivrance des cartes d'identité, permis de conduire et passeports et adoption définitive du Numéro d'Identification National (NIN) comme clé unique pour interconnecter les bases de données et garantir l'exactitude des informations. L'objectif affiché par le ministère est clair: réduire les délais de traitement, désengorger les guichets et limiter les déplacements inutiles des administrés. En unifiant les bases de données via des réseaux sécurisés, l'administration entend faciliter l'échange d'informations entre les différents secteurs. «La transformation numérique est un outil redoutable pour éradiquer la bureaucratie et mettre fin aux pratiques illégales», a martelé le ministre. Pour cela, quatre conditions restent incontournables: La formation et la mise à niveau des agents, l'actualisation des textes de loi, une protection rigoureuse des données personnelles et l'ancrage d'une nouvelle culture de créativité au sein de l'administration.

Elaboration de la cartographie sociale de l'Algérie

Mouloudji préside l'installation d'un groupe de travail multisectoriel

Chargée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi, l'installation d'un groupe de travail multisectoriel et pluridisciplinaire chargé de l'élaboration de la cartographie sociale de l'Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Ce projet national, placé sous la supervision du Premier ministre et piloté par le secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, vise à "concrétiser la politique de l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses instructions portant sur la consécration de la justice sociale, l'orientation du soutien social, l'amélioration du niveau de vie du citoyen, tout en plaçant le citoyen au cœur des différentes politiques publiques et des programmes d'action du Gouvernement", précise la même source. Pour ce faire, il s'agit de "développer des outils

analytiques globaux et intégrés, en mesure de fournir un diagnostic scientifique précis et multidimensionnel, fondé sur des indicateurs démographiques, sociaux et économiques". Le groupe de travail, dont la ministre a présidé l'installation au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem, comprend l'ensemble des départements ministériels, ainsi que le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). Il inclut également l'Agence de développement social (ADS), le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), l'Office national des Statistiques (ONS), l'Agence nationale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire (ANAAT), le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), en sus d'un panel d'experts dans le domaine des sciences sociales et économiques, selon la même source.

Alimentation en eau potable

Toutes les mesures prises à l'occasion du mois de Ramadhan

Toutes les mesures ont été prises pour garantir une alimentation régulière en eau potable pendant le mois de Ramadhan, a assuré, lundi, M. Nourreddine Hamidatou, directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au ministère de l'Hydraulique. Intervenant sur les ondes de la Chaîne de la Radio nationale, M. Hamidatou a précisé que toutes les conditions ont été réunies pour assurer une alimentation régulière en eau potable pendant le mois sacré, soulignant que les récentes précipitations ont fortement contribué à l'augmentation des niveaux de remplissage des barrages. A ce jour, le taux de remplissage des barrages avoisine 50%, atteignant 48,99% dimanche dernier, un niveau nettement supérieur à celui de la même période l'année dernière (38,91%), a-t-il fait savoir, rappelant que le pays compte actuellement 81 barrages en exploitation et 5 en cours de réalisation, ce qui permettra "d'améliorer l'alimentation en eau potable dans toutes les wilayas". Près de 20 barrages présentent un taux de remplissage entre 80 et 100%, a révélé le responsable ajoutant que les opérations de curage des sédiments sont effectuées de manière technique et méthodique afin d'augmenter la capacité de stockage et de renforcer l'alimentation en eau potable pour les citoyens, tout en couvrant les besoins du secteur agricole et industriel. Concernant la qualité de l'eau potable, il a rassuré que toutes les eaux distribuées sont propres à la consommation humaine, soulignant le rôle important des stations de traitement des minéraux dans l'amélioration de la qualité. S'agissant des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la récente réunion du Conseil des ministres, portant sur le lancement en mars prochain de deux stations de dessalement à Tamanrasset et Tindouf, M. Hamidatou a affirmé que ces projets contribueront de manière significative à l'amélioration du service public et à l'alimentation en eau potable de ces régions.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La numérisation pour combattre la bureaucratie

«On n'améliore pas une bureaucratie avec plus de bureaucratie. Depuis deux mille ans, les bureaucrates font le même boulot: ils empêchent tout changement!» Tom Trancy

C'est un excellent moyen pour combattre la bureaucratie et d'autres maux dont souffre grandement, l'administration algérienne. Mais avant tout, il faudrait penser à fournir une formation consistante à l'endroit des personnels qui vont s'occuper à mettre en exécution les programmes, visant la vulgarisation de cette technique, au niveau des services administratifs et toutes les institutions de l'Etat. Ça serait une aberrante tautologie de rappeler que la bureaucratie fait des massacres au niveau de toutes les administrations de la République. Et bien sûr, avec des conséquences lourdes sur le plan social, la citoyenneté et les relations interhumaines. L'on a tendance, parfois, à sous-estimer la bureaucratie, alors qu'elle est directement, responsable du marasme social ou bien ce que l'on pourrait appeler : «le mal algérien». Mais interrogeons-nous? La numérisation pourrait-elle vraiment, elle-seule, combattre la bureaucratie? Sachant bien que nous avons en Algérie, les bureaucrates les plus chevronnés de la planète, avec lesquels la numérisation va –très probablement– hisser le drapeau blanc de la capitulation. Il n'y a pas mieux que de s'attaquer à la bureaucratie par les moyens du contrôle et la supervision soutenue. Un fonctionnaire deviendrait automatiquement, un bureaucrate quand il est archi-sûr que personne, c'est-à-dire aucun responsable hiérarchique ne va l'interroger, sur ce qu'il fait! Le contrôle, la supervision et le suivi, pratiqués de façon soutenue et méthodique, sont l'arme la plus efficace, en vue de lutter efficacement, contre la vermine bureaucratique. C'est justement, en ce moment-là, que la numérisation saura d'un grand apport afin faciliter la tâche aux services de suivi... A notre connaissance, le contrôle commence à partir des hautes sphères du système politique, en descendant au fur et à mesure, pour arriver au plus bas de l'échelle hiérarchique. D'ailleurs, c'est ce qui diffère un Etat moderne structuré, dans un Etat de droit, selon les normes contemporaines et un Etat fantoche, à la merci des puissances maffieuses locales et étrangères. Réussir l'édification d'un Etat moderne, selon les normes, c'est le but –semble-il– que le gouvernement algérien vise par le truchement, de ses mesures de redressement dont la numérisation serait l'une d'elles. Faudrait-il rappeler dans ce contexte que des droits des citoyens ont été bafoués, par le faute d'une bureaucratie, qui s'était imposée par son poids lourd sur le dos du citoyen, notamment le citoyen faible et non protégé.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Algérie-UE : vers un partenariat stratégique

La relation entre l'Algérie et l'Union européenne ne franchit un cap décisif, passant d'un rapport traditionnel fournisseur-client à un véritable partenariat stratégique. La sixième réunion du dialogue politique de haut niveau sur l'énergie, tenue récemment à Alger, marque une nouvelle phase où la confiance et le co-développement deviennent les maîtres-mots. Pour Bruxelles, la transition énergétique et la sécurité des approvisionnements exigent de diversifier les sources ; pour Alger, cette dynamique est l'occasion de consolider son rôle de partenaire souverain et fiable. Dan Jorgensen, commissaire européen à l'Énergie, l'a rappelé sans détour : «L'Algérie est déjà un partenaire très important en matière de gaz, mais elle va le devenir encore plus». Face à la fin programmée des importations russes et à la dépendance croissante au GNL américain, l'Europe redécouvre le potentiel stratégique du Sud méditerranéen. Les gazoducs existants, l'expertise algérienne et la stabilité contractuelle du pays offrent un pilier solide pour l'indépendance énergétique européenne. Le message est clair : le gaz d'aujourd'hui ouvre la voie à l'énergie de demain, entre hydrogène vert et électricité renouvelable. Pour l'Algérie, l'heure est à la maturité et à l'exigence : garantir la sécurité énergétique de l'Europe implique un retour sous forme de transfert technologique et d'investissements dans les infrastructures. Mohamed Arkab, ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, a insisté sur l'importance d'un partenariat «fondé sur la confiance, le respect mutuel et l'équilibre des intérêts», tandis que Mourad Adjal, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a souligné l'avancée des projets d'interconnexion électrique et de production d'hydrogène vert, véritables piliers d'une coopération durable. Diego Mellado, ambassadeur de l'UE à Alger, a confirmé l'intensité de cette dynamique: «Le partenariat est extrêmement riche et très intense», annonçant de nouveaux projets d'investissement pour 2026-2027 visant à transformer les échanges commerciaux en véritables ancrages industriels et financiers. La coopération ne se limite plus à l'approvisionnement en gaz: elle s'étend à l'énergie propre, aux infrastructures et à la modernisation industrielle, reflétant une vision partagée de co-développement euro-méditerranéen. L'Algérie, forte de ses ressources et de ses infrastructures, se positionne ainsi comme un acteur central, capable de sécuriser les flux énergétiques européens tout en faisant progresser sa propre transition industrielle et énergétique. La Méditerranée n'est plus seulement un carrefour géographique: elle devient le cœur d'un partenariat pragmatique où intérêts communs et visions d'avenir se conjuguent pour écrire une nouvelle page stratégique de la coopération euro-algérienne.

Transport aérien

Air Algérie signe deux accords de coopération à Addis-Abeba

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (AfBC) et l'Africa Prosperity Network (APN), a indiqué un communiqué du groupe. Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement continental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines. Selon la même source, ces partenariats ont pour objectif de faciliter la mobilité des acteurs économiques africains, de soutenir les échanges intra-africains et d'accompagner les initiatives favorisant l'intégration commerciale du continent. Les accords prévoient l'examen de dispositifs préférentiels applicables au transport de passagers et de fret, dans le respect des exigences opérationnelles et réglementaires en vigueur. Ils portent également sur la mise en œuvre d'actions conjointes dans les domaines de la formation, de la visibilité institutionnelle et de la mobilisation de délégations économiques à l'occasion de plateformes et d'événements à portée continentale.

Pomme de terre

Oualid préside une rencontre nationale consacrée à la filière

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, lundi à Alger, une rencontre nationale consacrée à l'état et aux perspectives de la filière pomme de terre, au cours de laquelle des propositions liées essentiellement au développement de la production de semences, à la promotion de l'exportation et au système de régulation de ce produit agricole, ont été examinées. Cette rencontre s'est déroulée avec la participation de producteurs représentant les différentes wilayas du pays, du président de la Chambre nationale d'agriculture, des directeurs des établissements de régulation des produits agricoles de large consommation et de cadres du secteur, précise le communiqué. Les discussions ont porté sur "la nécessité de trouver des solutions à même de

garantir la stabilité de la filière pomme de terre en établissant un équilibre entre l'abondance de la production et la pérennisation de l'activité des agriculteurs dans cette filière, tout en encourageant l'investissement face à la demande croissante sur ce produit". Parmi les propositions et solutions qui seront mises en œuvre dès cette année, figurent "la révision du système de régulation actuel et une meilleure prise en charge des excédents de production par les organismes de régulation relevant du ministère de l'Agriculture". Dans le même cadre, il sera procédé au développement de la filière de transformation, à travers l'affectation, par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles, dont la pomme de terre, dans plusieurs régions du

pays. L'accent a également été mis, lors de cette réunion, sur l'accompagnement et l'encouragement des agriculteurs exportateurs à créer des coopératives, parallèlement à la réduction des coûts de production, en assurant la production des semences localement, précise le communiqué. A ce propos, le ministère est en train de revoir la pyramide de production des semences, en associant le secteur privé, ce qui renforcera la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs, explique la même source. Outre la démarche visant à permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs, l'accent a été mis sur la nécessité de fournir des engrais en quantités suffisantes et selon les normes requises, tout en traitant les problématiques liées au financement et à l'assurance dans cette filière.

Contrôle durant le Ramadhan

Mobilisation de plus de 400 brigades dans 06 wilayas du Centre

Les directions du commerce de six (6) wilayas du Centre ont mobilisé plus de 400 brigades de contrôle afin d'assurer la disponibilité des produits de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès de la direction régionale du commerce de Blida. "Quelque 429 brigades, composées de 1.299 agents, ont été déployées à travers les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Médéa, Aïn-Defla, Bouira et Djelfa", a indiqué à l'APS, le chargé de la gestion de la direction régionale du commerce -Centre, Mohamed Selami. Ces équipes intensifieront leurs sorties quotidiennes au niveau des marchés de gros et de détail, ainsi que des marchés

de proximité, en vue de garantir la disponibilité des différentes denrées alimentaires à des prix compétitifs. Elles veilleront également au suivi des circuits de distribution des produits de base afin d'assurer l'approvisionnement régulier des marchés et la stabilité des prix, et ainsi préserver le pouvoir d'achat des citoyens, selon la même source. Dans ce cadre, le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du commerce de la wilaya de Blida, Mohamed Hadj Mehdi, a fait état de la mise en place d'un programme de contrôle pour tout le mois de Ramadhan, dans le but de garantir la disponibilité des produits alimentaires au niveau des marchés

de gros et de détail, dont 10 marchés de proximité ouverts à cette occasion. A son tour, le directeur du complexe industriel et commercial "Ismaïlia", relevant du groupe public agroalimentaire "Agrodiv", Hakim Touati, a assuré de la disponibilité de quantités suffisantes de produits alimentaires à travers les quatre points de vente de la wilaya de Blida, de même que dans les marchés de proximité de Blida et de Tipasa. Il a ajouté que le groupe a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour garantir le transport et la distribution des produits, tant au niveau des points de vente que des marchés de proximité qui enregistrent une forte affluence de citoyens.

Africa Business Forum 2026

Le plaidoyer de l'Algérie pour une «Union africaine» des start-up

Le ministre Noureddine Ouadah plaide pour une coopération africaine renforcée autour des start-up et de l'innovation lors de l'Africa Business Forum 2026. Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a participé, lundi à Addis-Abeba (Éthiopie), à la session de haut niveau de l'Africa Business Forum (ABF 2026), organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Dans de son intervention, le ministre a souligné l'impératif pour l'Afrique de passer de l'exportation de matières premières à la création de haute valeur ajoutée, en encourageant l'entrepreneuriat, l'innovation et la généralisation des nouvelles technologies. Pour Ouadah, la jeunesse est la richesse la plus précieuse du continent. Il a appelé à renforcer la coopération continentale en s'appuyant sur les mécanismes issus des précédentes éditions de la Conférence africaine des startups (African Startup Conference). Le ministre a plai-

dé également pour le renforcement des infrastructures numériques, insistant sur la nécessité pour l'Afrique de s'investir dans l'intelligence artificielle ainsi que dans la technologie agricole (AgriTech) afin de garantir la sécurité alimentaire et une croissance durable. Cette rencontre a été, par

ailleurs, l'occasion pour le ministre d'exposer l'expérience de l'Algérie dans la promotion des startups et de l'innovation, présentées comme des leviers essentiels de la transition stratégique d'une économie dépendante des hydrocarbures vers une économie fondée sur la connaissance.

Projet de loi de règlement budgétaire 2023

La Commission des finances de l'APN auditionne le DG du Domaine national

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné le Directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2023, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Lors de cette séance d'audition, tenue dimanche soir, sous la présidence de Mohamed Ben Hachem, président de la commission, M. Khidi a présenté un exposé sur l'ensemble des recettes recouvrées au titre des produits et revenus des biens de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière jusqu'au 31 décembre 2023. Dans ce cadre, il a précisé que les recettes ont dépassé 86,9 milliards de DA, avec un taux de réalisation estimé à plus de 127% par rapport aux prévisions inscrites dans la Loi de finances complémentaire 2023, ajoute le communiqué. S'agissant du montant global des sommes restant à recouvrer au 31 décembre 2023, le Directeur général du Domaine national a indiqué qu'il s'élève à plus de 62 milliards de DA.

Protection de l'enfance dans les médias

Un projet de charte en cours d'élaboration

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a annoncé, dimanche à Alger, l'élaboration en cours d'un projet de charte relatif à la protection de l'enfant dans les médias, lequel constituera une valeur ajoutée qualitative au travail journalistique professionnel traitant des questions liées à l'enfance. Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes membres du réseau des journalistes algériens pour la promotion des droits de l'enfant, organisée sous le thème "l'enfant et les défis des nouveaux médias", Mme Cherfi a précisé que l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) "est en train d'élaborer, en coordination avec le Conseil national des droits de l'Homme, un projet de charte relative à la protection de l'enfance dans les médias, en vue de promouvoir et de présenter les droits de l'enfant, ainsi que les mécanismes mis en place par l'Etat en la matière". Elle a également indiqué que cette charte "constituera une valeur ajoutée qualitative au travail jour-

nalistique professionnel traitant des questions liées à l'enfance", soulignant qu'elle "sera soumise prochainement au ministère de la Communication pour enrichissement". Dans le même contexte, Mme Cherfi a dévoilé "l'installation, le mois prochain, d'une cellule de cyber-vigilance, afin d'être en phase avec les développements que connaissent la société et le monde, notamment en ce qui concerne la mauvaise utilisation de la technologie". Cette cellule "comprend des agents et des officiers de la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ainsi que des spécialistes, travaillant 24h/24 et 7j/7 sur tout contenu touchant l'enfant dans le monde virtuel". S'agissant de cette session de formation, elle a été organisée en coordination avec le ministère de la Communication et en collaboration permanente avec l'UNICEF, a-t-elle fait savoir, indiquant qu'elle "permettra d'aborder les nouveautés juridiques et d'autres thématiques présentées par des experts et des spécialistes". De son côté, le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a salué

"les efforts consentis par le réseau des journalistes et les étapes importantes franchies dans la réalisation des nobles objectifs pour lesquels il a été créé, tous orientés vers la préservation des droits de l'enfant, sa protection des dangers qui le menacent, la contribution à la promotion de son parcours, et à sa préparation optimale pour l'avenir". Le réseau, à travers ses journalistes, a réussi à "offrir des espaces médiatiques dédiés à l'enfance, aux contenus variés, approfondis et constructifs", et qu'il a "su attirer un large public composé d'enfants, d'éducateurs, de spécialistes et de familles algériennes, grâce à un traitement médiatique responsable de nombreuses questions sensibles concernant nos enfants", a-t-il ajouté. Il a également souligné que le réseau "a mis en lumière les efforts nationaux importants et qualitatifs déployés en faveur de l'enfance par les institutions de l'Etat, à leur tête l'ONPPE, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que l'ensemble des acteurs dans ce domaine".

5ème édition du concours environnemental

Le CNJE honore les lauréats

Par Nadira FOUAD

La cérémonie de remise des prix aux journalistes spécialisés dans l'environnement a vu la participation et l'engouement des jeunes journalistes, autour des thèmes phares qui meublent actualité, plaidant en faveur de la préservation et la promotion de l'environnement. Voilà une initiative louable du Conseil national des journalistes de l'environnement (CNJE) qui, faut le dire, a eu tous les mérites d'organiser un concours annuellement pour récompenser les lauréats qui sont évidemment des journalistes pour leurs travaux sur la préservation de l'environnement et l'écologie. Le président du site électronique Tariq News a organisé à l'hôtel «El Djazair», à Alger, cette soirée conviviale qui a rassemblé les journalistes et les médias autour de la thématique environnementale qui est le 5ème concours national du journalisme environnemental. En effet, le site électronique Tariq News consacre l'excellence et l'engagement comme credo selon son président, par encourager les jeunes algériens et les former dans la sphère écologique et environnementale qui peut générer 60.000 postes d'emploi, selon les officiels. Le

concours national de journalisme environnemental, dans sa 5ème édition, a été finalisé avec une prolongation du délai de réception des travaux journalistiques jusqu'au 31 décembre 2025, en réponse aux demandes de nombreux journalistes qui avaient exprimé leur souhait de participer et afin de leur accorder le temps nécessaire pour finaliser leurs productions. Cette 5ème édition du Concours national de la presse environnementale a primé les meilleurs travaux et productions journalistiques dédiés aux enjeux écologiques en Algérie. Le président du jury s'est longuement attardé dans sa communication sur ce volet par insister sur le fait que l'Algérie a inscrit cette revendication parmi ses priorités. La politique du pays, selon les interventions des uns et des autres qui se sont succédé au podium, s'articule autour de l'écologie et la préservation de l'environnement comme levier du développement économique du pays, après la projection d'une vidéo qui illustre parfaitement l'évaluation et les perspectives et surtout, les derniers développements survenus récemment dans ce créneau. Cette soirée conviviale a été rehaussée par la présence de doyens et nouvelles générations

de journalistes à l'hôtel «El Djazair», en présence de Zoheir Bouamama et Abdelwahab Boukrouh respectivement ministre de la Communication et représentant du président Tebboune, sans oublier la présence de Bendjamul Souad, DG de l'Agence nationale de gestion du microcrédit. La soirée a été organisée par le confrère et journaliste Mohamed Lamine Maghnine, directeur du média électronique Tariq News, qui était au four et au moulin mais serein pour la réussite de cet événement, grâce à son «jusqu'aboutisme» et ses différents sponsors qui lui ont prêté assistance pour la réussite de cette cérémonie de remise de prix. Dans leurs allocutions de circonstance, le ministre de la Communication et le représentant de la présidence de la République ont convergé vers cet événement par louer tous les mérites aux lauréats qui se sont distingué et qui ont été primés. Dans la catégorie presse électronique, la journaliste de Casbah Tribune de la radio chaîne 3, deux journalistes de la chaîne d'Ennahar, d'un journaliste du quotidien Chourouk News et d'autres journalistes de site électronique que sont Interlignes, Patrie News et El Masder, entre autres lauréats.

Trafic de psychotropes

Deux réseaux démantelés à Baraki

Dans le cadre de la lutte contre les infractions liées au commerce illicite de psychotropes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire d'El Eucalyptus ainsi que par la Brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki, ont réussi à démanteler deux réseaux criminels composés de 5 individus suspectés d'activer dans la vente et la distribution de substances psychotropes, indique un

communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger. L'affaire a débuté suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services concernés, faisant état de l'existence de deux groupes criminels impliqués dans la commercialisation de psychotropes à travers plusieurs quartiers de Baraki. Les éléments de la police judiciaire ont alors engagé des investigations de terrain approfondies, qui ont permis d'identifier les suspects. En coordination permanente avec le parquet

territorialement compétent, des opérations ciblées ont été programmées dans des foyers identifiés comme des points névralgiques de l'activité criminelle. Des mandats de perquisition ont été exécutés aux domiciles des mis en cause, aboutissant à leur interpellation. L'opération s'est soldée par la saisie de 2.881 capsules de psychotropes, ainsi que par la récupération d'une somme estimée à 8 millions de centimes en monnaie nationale, considérée comme le produit des activités illicites.

Accidents de la route

38 morts et 1448 blessés en une semaine

Trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1448 autres ont été blessées dans 1195 accidents de la circulation survenus durant la période du 8 au 14 février en cours, à travers le territoire national, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa où cinq personnes sont décédées et 22 autres ont été blessées dans 18 accidents, précise la même source. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau durant la même période, les secours de la Protection civile ont pris en charge 80 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois la mort de 4 personnes intoxiquées par ce gaz à Boumerdes (2), Alger (1) et Bouira (1). Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 541 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (81), Bli-da (39) et Annaba (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 8571 interventions pour le sauvetage de 672 personnes en situation de danger et exécuté 7417 opérations d'assistance diverses.

Prévention des accidents de la route

Campagne nationale de sensibilisation pendant le Ramadhan

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) organise, à partir de mardi et jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan, une campagne de sensibilisation, dans le cadre de la prévention des accidents de la route, a indiqué, lundi, un communiqué de cette Délégation. Cette campagne qui se déroulera sous le slogan "Ramadhan nous unit...Non aux accidents de la route qui nous divisent", vise à sensibiliser aux dangers des accidents de la route avec un programme comprenant des activités de proximité et des sorties dans les espaces publics, les gares routières et les stations-service à travers toutes les wilayas, précise la même source. Dans ce cadre, la DNSR prévoit des activités dans des mosquées et l'intensification des programmes et des émissions de sensibilisation à travers les stations de radios nationales et locales, ainsi qu'à travers les chaînes de télévision.

Sûreté de wilaya d'El Tarf

Saisie de plus de 4.100 capsules de psychotropes

La brigade de recherche et d'intervention du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf a saisi 4.122 capsules de psychotropes, a-t-on appris dimanche auprès de cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier de police principal, Hamza Djellab, a précisé que cette affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations relatives à l'activité d'un réseau criminel de trafic de psychotropes et leur transport dans des véhicules touristiques pour les distribuer dans les wilayas de l'Est du pays à partir d'une wilaya du Sud-est. Selon la même source, les investigations menées par les enquêteurs de ce service a conduit à l'identification des membres de ce réseau criminel et l'arrestation d'un de ses membres dans la wilaya d'El Tarf avec la saisie de cette quantité de psychotropes qui était dissimulée soigneusement dans une cavité de l'aile droit du feu arrière du véhicule de tourisme. L'enquête a permis d'identifier les complices de mis en cause arrêté et de saisir 4.122 capsules psychotropes et un véhicule touristique utilisé dans cette activité criminelle, selon la même source. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf pour « possession, transport, distribution et achat en vue de la vente de psychotropes d'une manière illégale avec utilisation d'un moyen de transport dans le cadre d'une bande criminelle organisée », a-t-on indiqué.

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° : 099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.*- Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net *- E-mail : starrtleccen@gmail.com

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE**

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 01/DT /2026 « Travaux de déblais – réparti en cinq lots » lancé le 20/01/2026 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djahouria », qu'à l'issue de l'évaluation, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot N°	Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission en TTC	Note (pts)
01	SARL FRERES SEMOUNE	Montant min :131 197 500.00 DA Montant max :612 255 000.00 DA	<u>Moins disant</u>
02	SARL GOUMIRI	Montant min : 116 025 000.00 DA Montant max : 530 145 000.00 DA	
03	SARL EL FATH	Montant min : 151 725 000.00 DA Montant max : 671 160 000.00 DA	
04	ETS BEKHTI RABIE	Montant min : 171 360 000.00 DA Montant max : 785 400 000.00 DA	
05	ANNULER		

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100131 18.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DAIRA DE GHRISS

COMMUNE DE MATEMORE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 / 2026 PROJET:
PROJET: LA REOVERTURE ET AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LE CW 76 AUX CR01 PASSANT PAR DOUER
QUELED GHANOU ET KHERARZA SUR 1.5 KM 1 ERE TRANCHE

Le président de l'A.P.C de MATEMORE lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales. Les entreprises qualifiées dans le secteur travaux publics en cours de validité (catégorie 04 et plus). (Activité principale travaux publics) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de matemore contre paiement de 7000.00 DA. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes

Un dossier de candidature

- Une déclaration de candidature dûment renseignée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- La déclaration de probité dûment renseignée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Des copies des statuts et modificatifs (éventuels) statut de groupement
- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics (catégorie 04 et plus)
- Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices années dûment visés par les services concernés 2023 -2023- 2024
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée + attestation d'affiliations CNAS pour chaque employeurs ou tableau de l'état des effectifs déclarés à la CNAS et diplômés
- Liste de moyen matériel à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, assurance de matériel valide, rapport d'expertise)
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution devant être visées et délivrées Uniquement par le maître d'ouvrage
- Une copie de l'extrait de rôle en cours et validité.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Une copie du registre commerce électronique
- Un extrait de casier judiciaire du signataire de la soumission
- La dénomination, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Une copie des attestations mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

a) - l'offre technique

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier des charges dûment renseigné, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepter »
- Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par poste sur le délai proposé
- Mémoire technique justificatif

b) - l'offre financière

- lettre de soumission (selon modèle ci-joint)
 - Le bordereau des prix unitaires ci-joint annexé
 - Le devis quantitatif et estimatif ci-joint annexé
- NB Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et heure limite de dépôt des offres

Les dossiers de candidatures et offres techniques et l'offre financières sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « le dossier de candidature » « offres techniques » et « l'offre financière » selon le cas les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention à ne pas ouvrir appel d'offre objet de l'appel offre »

A monsieur le président de L'APC de MATEMORE

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° 02 / 2026

PROJET: LA REOVERTURE ET AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LE CW 76 AUX CR01 PASSANT PAR DOUER

QUELED GHANOU ET KHERARZA SUR 1.5 KM 1 ERE TRANCHE

La durée de préparation des offres est valable jusqu'à la date d'ouverture des plis fixée quinze jours (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP .presse électronique agréée lors de la conclusion des marchés publics .

La date limite des dépôts des offres est fixe jusqu'au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14:00 h

Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivante

Il ne sera pas tenu compte des offres remises hors délai

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la date limite de dépôt des offres en séance publique à 14:05 H. au siège de L'APC de matemore Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant cent onze (105) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP + presse électronique agréée lors de la conclusion des marchés publics

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002850 18.02.2026

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° : 099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.*-0560 92 49 53 Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net *- E-mail : starrtleccen@gmail.com

**AVIS DE CONSULTATION
N° :02/DG/2026**

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance une consultation nationale pour l'activité agricole :

« REALISATION D'UN HANGAR (ACTIVITE AGRICOLE) »

Projet : commune de Timokten Daira d'Aoulef wilaya de Adrar .

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer la lettre de consultation auprès de la cellule des marchés de la société STARR à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE /STARR /SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP 104 /Tlemcen.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2631100132 18.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE
WILAYA D'AIN TEMOUCHEUT
DAIRA D'EL MALAH
COMMUNE D'EL MALAH
BUREAU DES MARCHÉ ET DE LA PROGRAMMATION
NIF : 096546149046021
N° : 307/B.M.P/2026

Mise en demeure n° 01

- **Service contractant :** Commune El Malah située à la rue BELHOCINE Mohamed à la commune d'El Malah wilaya d'Ain Temouchent ;
- **Partenaire cocontractant :** EURL LEADING COMPANY siège social coopérative Meftah El Kheir n° 70 Ain Naadja/Wilaya d'Alger ;
- **Projet :** Acquisition d'un camion (Benne tasseuse 12 m³) ;
- En application de la loi n° 12-23 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics ;
- En application des dispositions du décret présidentiel n° 247-15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment les articles 149 et 152 ;
- Vu l'arrêté du 28/03/2011, fixant les modalités de la mise en demeure et délai de publication ;
- En vertu de la délibération n° 60 relatif à l'appropriation de projet du marché relatif à l'opération «Acquisition d'un camion (Benne tasseuse 12 m³)» ;
- En vertu du marché n° 43/2025 visé par le Contrôle Budgétaire en date du 17/11/2025 sous n° 2965 relatif à l'Acquisition d'un camion (Benne tasseuse 12 m³) pour un montant de 17.000.000,00 DA ;
- Vu le délai de livraison fixé à soixante (60) jours ;
- Vu l'ordre de livraison n° 57/2025 du 25/11/2025 ;
- Vu l'expiration du délai de livraison fixée à soixante (60) jours ;
- Vu le non respect du planing de livraison et la non livraison du camion à ce jour.

L'EURL LEADING COMPANY est mise en demeure n° 01 pour livrer le camion dans un délai de huit (08) jours à compter de la 1^{re} parution de la présente mise en demeure dans les journaux quotidien nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Dans le cas contraire, le marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002835 18.02.2026

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° : 099913026221746

N° RIB : 004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.*- Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net *- E-mail : starrtleccen@gmail.com

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° :03/DT /2026**

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

**« FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE LA CLOTURE
DE CHEMIN DE FER EN ZIMMERMAN »**

PROJET : nouvelle ligne ferroviaire Mechria / El Bayadh entre PK 86+480 et PK 129+890.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 13 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100130 18.02.2026

Youcef Belmehdi à Oran

Le rôle de sensibilisation des mosquées durant le Ramadhan souligné

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en avant, lundi à Oran, le rôle de sensibilisation des mosquées durant le mois de Ramadhan. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, en compagnie du wali d'Oran, Brahim Ouchene, M. Belmehdi a indiqué que les mosquées constituent une citadelle pour la préservation du référent religieux national, à travers l'adoption du principe de la modération et l'appel au rejet de la violence et de tous les fléaux sociaux tels que la drogue et les substances psychotropes. Il a également précisé que les espaces religieux, tels que les écoles coraniques, les mosquées et les zaouïas, "conféreront une dimension spirituelle particulière à cette occasion". Le ministre a ajouté que son département ministériel prépare, durant le mois sacré, des leçons éducatives destinées aux radios et aux chaînes de télévision, tout en sensibilisant les commerçants à éviter la fraude et autres pratiques malveillantes, en appelant les consommateurs à éviter le gaspillage et les excès. Il a également annoncé la mise en place d'un programme varié à cette occasion, débutant dans les mosquées, comprenant la distribution d'exem-



plaires du Saint Coran aux citoyens et aux associations, ainsi que l'organisation de concours de mémorisation et de récitation du Livre Saint. Lors de la supervision, à la mosquée "Abdelhamid Ibn Badis", du lancement d'une caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses, le ministre a révélé que plus de 100.000 familles à l'échelle nationale bénéficieront de colis alimentaires, en plus de la distribution de repas chauds dans les mosquées, durant le mois de Ramadhan. Il a également présidé l'inauguration de la mosquée "Khaled Ibn El Walid"

dans la localité d'El Mohgoun (daïra d'Arzew), posé la première pierre pour la réalisation d'une école coranique au sein de cette même mosquée, et inauguré la mosquée "Omar Ibn Abdelaziz" dans la commune d'Aïn El-Bia (daïra de Bethioua). Le ministre a aussi donné le coup d'envoi de la phase finale du concours de wilaya de mémorisation du Saint Coran, réunissant environ 140 participants, ainsi que du concours "Manabir El Kheir" visant à élire le meilleur muezzin, le meilleur imam-prédicateur et le meilleur récitant du Coran, avec la participation d'environ 60 candidats.

Des décisions d'octroi d'aides financières pour des projets liés aux mosquées ont également été remises, notamment une enveloppe de 60 millions de dinars allouée par le ministère de tutelle et 40 millions de dinars provenant du budget de la wilaya, destinées aux opérations de maintenance et de construction des mosquées. Une autre aide financière de 40 millions de dinars a été attribuée aux écoles coraniques. Des enseignants du Coran admis à la retraite ont également été honorés, signale-t-on.

Bibliothèque parlementaire en milieu universitaire

Des étudiants simulent les travaux de l'Union interparlementaire

Une simulation des travaux de la 152ème Assemblée générale de l'Union interparlementaire a été organisée, lundi à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", avec la participation d'étudiants, dans le cadre des portes ouvertes sur la bibliothèque parlementaire en milieu universitaire. Vingt étudiants de l'Université d'Oran 2 ont pris part à cette simulation, sous la supervision de représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cet exercice, organisé pour la première fois par l'APN, permet aux étudiants participants de maîtriser la pratique diplomatique parlementaire et de découvrir de près les mécanismes de l'action diplomatique au sein de l'Union interparlementaire internationale, a indiqué à l'APS Kadir Smaïl, cadre à la direction des Relations internationales de l'APN. Cette manifestation, organisée à la bibliothèque de l'Université d'Oran 2, a suscité un grand intérêt et une forte interaction de la part des étudiants, des enseignants universitaires et des chercheurs, selon Rabah Merabti, directeur des Etudes chargé de la gestion de la bibliothèque parlementaire et des archives à l'Assemblée populaire nationale. Cette initiative a permis aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs de s'inscrire à distance afin de bénéficier du fonds documentaire de la bibliothèque parlementaire, qui comprend plus de 37.000 références académiques, ainsi que des documents par-

lementaires relatifs au travail législatif et tout ce dont l'étudiant et l'enseignant universitaire ont besoin pour la réalisation de recherches académiques, a ajouté M. Merabti. M. Merabti a également souligné que la numérisation de la bibliothèque parlementaire a connu des avancées importantes, notamment en ce qui concerne le nouveau fonds déjà finalisé, tandis que la numérisation de l'ancien fonds est en voie d'achèvement. A noter que dans le cadre de ces portes ouvertes, organisées par l'Assemblée populaire nationale, dimanche et lundi, des conférences ont été animées par les députés Ahmed Benaïssa, Hicham Benhaddad, ainsi que Maria Amraoui, et le cadre à la direction des Relations internationales de l'Assemblée populaire nationale, Smaïl Kadir, autour de la place du Parlement dans la Constitution algérienne. Le professeur Al-lem Benaouda de l'Université d'Oran 2 a également présenté une conférence sur le rôle du Parlement dans la diffusion et la promotion de la culture juridique au sein des universités algériennes. Les étudiants ont affiché un grand intérêt à cette manifestation et ont posé de nombreuses questions concernant les missions et le rôle de l'Assemblée populaire nationale, signale-t-on. Il est à signaler que la prochaine étape des portes ouvertes sur la bibliothèque parlementaire en milieu universitaire se tiendra à l'Université de Tipasa, selon les organisateurs.

Salon national de la micro-activité

La 2ème édition baisse rideau

La deuxième édition du Salon national de la micro-activité s'est achevée, samedi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Organisé par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'événement a enregistré la participation de plus de 240 exposants venus de différentes wilayas du pays, représentant divers secteurs d'activité, indique-t-on. Lors de la cérémonie de clôture, à laquelle a assisté le Secrétaire général de la wilaya, Fodil Laïdani, la Directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a indiqué que ce Salon a été « une réussite au regard de la forte participation de différents secteurs et de wilayas, contribuant ainsi à la promotion de la production locale ». Elle a souligné que durant les trois jours du Salon, divers produits ont été exposés, notamment dans les secteurs de l'artisanat et des métiers traditionnels à dimension économique et sociale, ainsi que dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui ont été fortement représentés à cette manifestation. Mme Bendjemil a précisé que cette manifestation a constitué une opportunité pour écouter les préoccupations des porteurs de micro-activités, leurs idées et les défis auxquels ils font face, notamment en matière de commercialisation. Elle a ajouté que le lancement récent de la plateforme numérique « ANGEM-Market » vise à résoudre une partie de ces difficultés en assurant la commercialisation électronique des produits des bénéficiaires de microcrédits. A cette occasion, les lauréats des concours de cuisine traditionnelle, du meilleur stand et du meilleur produit dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, du bâtiment, de la sculpture sur bois, ainsi que du meilleur produit féminin rural, entre autres, ont été honorés, signale-t-on. En marge de la cérémonie de clôture, une convention de coopération a été signée entre l'Agence nationale de gestion du microcrédit et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en présence de son Directeur général, Abdelhafidh Belmehdi. Cette convention vise à former les porteurs de microprojets en matière de propriété industrielle et intellectuelle afin de protéger et de préserver leurs produits. Une autre convention a également été signée avec la Chambre nationale de l'agriculture, en présence de son Secrétaire général, Missoum Saâd, afin d'accompagner, encadrer et former les porteurs de projets et micro-entreprises du secteur agricole, dans le but de renforcer le développement durable et la production locale.

A l'occasion du sixième anniversaire de sa création

Portes ouvertes sur l'instance du Médiateur de la République

Des portes ouvertes sur l'instance du Médiateur de la République ont été organisées, dimanche dans les wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion du sixième anniversaire de sa création. L'événement a permis de mettre en avant ses missions et prérogatives, ainsi que de présenter le bilan de ses activités pour l'année écoulée. A Oran, la délégation du Médiateur de la République a reçu, au cours de l'année passée, 2.000 requêtes relevant de sa compétence, dont 700 par courrier électronique, ainsi qu'environ 11.000 citoyens reçus pour l'écoute de leurs préoccupations, a indiqué le délégué local de cette instance, Baghli Chouaïb, dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de cette manifestation de trois jours, en présence d'étudiants, de citoyens et de partenaires de l'institution. Le même responsable a ajouté que ce bilan « reflète la confiance des citoyens envers cette instance et l'engagement à répondre rapidement à leurs plaintes, tout en œuvrant à l'amélioration de la qualité des services fournis et au renforcement de la con-



fiance entre le citoyen et l'administration ». De son côté, le conseiller du délégué local du Médiateur de la République, Kaïdi Fateh, a précisé que la majorité des requêtes ont été étudiées et orientées vers les secteurs concernés. Il a également expliqué les modalités de gestion de la délégation locale, notamment le suivi quotidien des plaintes et des requêtes des citoyens, ainsi que les méthodes adoptées pour accélérer leur prise en charge dans le respect des lois en vigueur.

Session de formation professionnelle
«février 2026» à Tiaret
**Le S.G. de la wilaya donne
le coup d'envoi à Medroussa**



Le secrétaire général, M. Rabah Mourad Yezza, chargé des affaires de la wilaya, et le président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Oukel Belkhira, ont présidé ce dimanche 15 février, la cérémonie d'ouverture officielle de la session de l'enseignement et de la formation professionnelle de février 2026 au Centre de formation professionnelle «Sebaa Ahmed» dans la commune de Medroussa. Étaient présents à la cérémonie les autorités locales, des représentants du Haut Conseil de la jeunesse de la wilaya de Tiaret, ainsi que les cadres et le personnel de formation et les jeunes stagiaires inscrits dans différentes spécialités de formation. L'événement a débuté par une visite des expositions organisées dans le hall et la salle d'activités du Centre de formation professionnelle «Sebaa Ahmed» de Medroussa. Les participants ont pu découvrir les différentes spécialités et les réalisations des stagiaires, témoignant du niveau d'encadrement et de la qualité de la formation dispensée. En cette occasion, un message de la ministre de la Formation professionnelle, Mme Nassima Arhab, a été lu, suivi d'une présentation des spécialistes du secteur par le directeur de la Formation professionnelle et de l'Éducation par intérim. Des accords de partenariat ont été signés entre la Direction de l'enseignement et de la Formation professionnelle et la Direction des Services Universitaires, ainsi que des accords de coopération avec des partenaires sociaux et des institutions économiques. Ces accords visent à favoriser l'insertion professionnelle et à renforcer la coopération entre le secteur de la formation et son environnement économique. L'événement a également été marqué par le lancement de la caravane des guides touristiques et la démonstration d'un cours pratique pour les stagiaires du département d'informatique, illustrant le dynamisme du secteur. Les activités de perfectionnement professionnel se sont conclues par la mise à l'honneur de plusieurs acteurs du secteur, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la promotion de la formation professionnelle et au soutien du développement local. **L. Bouhala**

Mascara

**Plus de 2.900 hectares consacrés
à la culture des légumineuses**

La wilaya de Mascara a consacré une superficie de 2.940 hectares de terres à la culture des légumineuses au titre de la campagne agricole 2025-2026, a indiqué, dimanche, la direction des Services agricoles (DSA). La même source a précisé que la superficie réservée à la production des légumineuses, cette saison, dont l'exploitation a débuté récemment, a connu «une hausse» par rapport à la campagne agricole précédente, durant laquelle plus de 1.900 hectares avaient été cultivés. Cette augmentation est attribuée à l'adhésion d'«un grand nombre» d'agriculteurs au programme de culture des légumineuses élaboré par la DSA pour la campagne agricole en cours, a-t-on expliqué de même source. Pour cette saison, plus de 1.900 hectares sont consacrés aux petits pois verts et secs, 730 hectares aux fèves vertes et plus de 200 hectares aux fèves sèches, alors que 50 hectares sont consacrés aux pois chiches et 1,5 hectare aux lentilles, a détaillé le DSA. La culture des légumineuses dans la wilaya est principalement concentrée dans les communes de Ghriss, Zalamta, Oued-Taria et Ghriss, selon la même source. Par ailleurs, dans le cadre du développement de la filière des légumineuses dans la wilaya, la DSA, en coordination avec la Chambre d'agriculture de wilaya, a lancé un programme spécifique comprenant des visites de terrain de sensibilisation au profit des agriculteurs, afin d'expliquer les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat pour promouvoir cette filière, notamment l'aide à l'acquisition de semences. Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au début de la prochaine campagne agricole 2026-2027, prévoit également l'organisation de rencontres de formation et d'orientation avec les producteurs de légumes secs en vue d'améliorer la qualité des récoltes.

Formation professionnelle à Sidi Bel Abbès

**La mutation du paradigme professionnel
au cœur de la rentrée de février**

Par Mohamed Nouar

Sous l'égide de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (DFEP), la session de février s'ouvre à Sidi Bel Abbès non pas comme une simple formalité calendaire, mais comme le catalyseur d'une synergie nouvelle entre savoir académique et impératifs économiques. C'est au centre Chahid Mohamed Benaricha de Ben Badis que le représentant du premier responsable de l'exécutif, le Secrétaire Général de la wilaya, a donné le coup d'envoi d'une rentrée placée sous le signe de l'efficience partenariale. Loin des sentiers battus de la formation théorique, cette session consacre une vision holistique où l'insertion n'est plus une finalité aléatoire, mais le point de départ de la conception pédagogique. La signature de trois conventions majeures, ce dimanche, illustre cette volonté de décloisonner les institutions pour fertiliser le bassin de l'emploi local.

Le protocole conclu avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat dépasse la simple transmission de savoir-faire. Il s'agit d'une véritable ingénierie de valorisation du patrimoine. En formant une main-d'œuvre hautement qualifiée dans l'hôtellerie et l'artisanat, la DFEP entend transformer le potentiel latent de la région en un levier de croissance pérenne, l'accord avec les Œuvres Universitaires, portant sur la gratuité du transport, lève un verrou logistique crucial. En désenclavant l'accès aux centres pour les stagiaires des zones reculées, la direction réaffirme le principe de démocratisation du savoir technique et le partenariat avec les Moulins Azzouz qui incarne la maturité du système. En institutionnalisant la formation continue des salariés et l'immersion pratique des stagiaires, la DFEP crée un écosystème d'apprentissage en milieu réel, garant d'une employabilité immédiate. D'autre part, l'introduction de trois nouvelles filières à savoir la transformation fro-

magère, la maintenance des systèmes et l'éducation de la petite enfance, témoigne d'une lecture fine des mutations du marché. Ces spécialités ne sont pas choisies au hasard ; elles répondent à l'émergence d'une industrie agroalimentaire de pointe et aux besoins croissants de structuration des services sociaux. «Il ne s'agit plus de diplômer pour le nombre, mais de qualifier pour l'utilité», semble être le leitmotiv de cette session qui a déjà vu 2 646 candidats confirmer leur engagement via la plateforme numérique, sur une offre globale de 3 865 postes selon les responsables du secteur. Au-delà de l'apprentissage d'un métier, l'ambition affichée est d'insuffler l'esprit d'entreprise. En orientant les jeunes vers les segments des start-ups et de l'auto-entrepreneuriat, la DFEP de Sidi Bel Abbès se positionne comme un incubateur de talents. Cette rentrée de février rappelle que la formation professionnelle est le véritable poumon de l'économie locale.

Numérisation des établissements de santé et accélération de la transition numérique

Rencontre d'évaluation à Relizane

Par N. Ouadah

L'Institut de formation paramédicale de la wilaya de Relizane a abrité, ce dimanche 16 février 2026, une rencontre d'évaluation au niveau de la wilaya, consacrée au suivi de l'état d'avancement de la numérisation des établissements de santé. Organisée par la Direction de la Santé et de la Population, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant la modernisation du secteur de la santé et l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens. La rencontre a été présidée par le directeur de la Santé et de la Population, M. Allalou Hichem, en présence de responsables et cadres du secteur, de représentants de l'Assemblée populaire de wilaya, des directeurs des établissements de santé de la wilaya, d'un représentant d'Algérie Télécom ainsi que des partenaires sociaux. Cette

rencontre a constitué une occasion pour évaluer le niveau de progression des projets de numérisation au sein des structures sanitaires. Les participants ont souligné que la transition numérique est désormais un choix stratégique et un levier essentiel pour améliorer la prise en charge des patients, simplifier les procédures administratives et rapprocher le service de santé du citoyen dans les meilleures conditions. Plusieurs axes ont été abordés notamment la généralisation du Dossier Électronique du Malade (DEM), considéré comme une avancée majeure dans le parcours de soins, ainsi que la présentation des différentes plateformes numériques mises en place par le ministère de tutelle. Le représentant d'Algérie Télécom a, pour sa part, présenté l'état d'avancement du raccordement des établissements de santé à la fibre optique, élément indispensable à la réussite du processus de numérisation. Dans le cadre de l'évaluation de terrain, un débat a été ouvert afin de

permettre aux responsables des établissements de soulever les préoccupations et contraintes rencontrées, principalement d'ordre organisationnel et technique, mais aussi liées aux ressources humaines et à la gestion des archives au sein des plateformes numériques. Dans son intervention, le directeur de la Santé et de la Population a insisté sur la nécessité d'accélérer la concrétisation des projets de numérisation et d'en garantir l'efficacité sur le terrain, soulignant que la transformation numérique constitue désormais une exigence incontournable, encadrée par un dispositif juridique, et qu'elle requiert une coordination et une collaboration entre l'ensemble des intervenants. Cette rencontre constitue ainsi une étape importante dans le processus de modernisation du système de santé de la wilaya de Relizane, traduisant l'engagement des différents acteurs à réussir la transition numérique au service du patient et à améliorer la qualité des prestations sanitaires.

Chlef

**Sensibilisation des lycéens
sur les risques sociaux et numériques**

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la prévention et à promouvoir la culture sécuritaire auprès des jeunes, les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont organisé, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports et l'Office des établissements de jeunesse, une activité de sensibilisation au lycée Bouaïssi Mohamed. Cette rencontre a porté sur plusieurs thématiques d'actualité touchant directement les élèves, notamment la prévention contre la consommation de drogues et de substances psychotropes, les dangers de la cybercriminalité, les risques liés à l'utilisation abusive d'Internet et des réseaux sociaux, ainsi que le phénomène des bandes de quartiers et ses répercussions sur la sécurité et la stabilité de la société. Les interventions ont été axées sur la présentation de conseils pratiques et d'orientations éducatives visant à prémunir les élèves contre les comportements à risque et à renforcer leur sens des responsabilités et de la citoyenneté. L'activité a connu une interaction positive de la part des lycéens, qui ont manifesté un intérêt particulier pour les différents thèmes abordés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des programmes de proximité mis en œuvre par les services de la sûreté urbaine, visant à consolider la prévention en milieu scolaire et à contribuer à la formation d'une jeunesse consciente et responsable, au service d'un environnement sûr. N. Aymen

Avec une capacité de 16.000 fidèles

Belmehdi inaugure la mosquée pôle de Laghouat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a inauguré dimanche «Djamaa El-Chouhada», la mosquée pôle de Laghouat. La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, du Calife général de la confrérie Tidjania, Cheikh Ali Belarabi Tidjani, du président du Conseil supérieur islamique, Mabrouk Zaid El-Kheir, de personnalités religieuses et nationales, et d'une foule nombreuse de citoyens. S'exprimant à cette occasion, le ministre, qui a qualifié l'édifice religieux de «grande fierté» pour la région et toute l'Algérie, a indiqué que Laghouat qui abrite le siège du califat général de la confrérie Tidjania, constitue «un phare civilisationnel». Il a ajouté que «les mosquées restent un espace vers lequel se tournent les citoyens pour traiter leurs questions spirituelles et psychologiques», soulignant que le nom donné à cette mosquée est motivé par la volonté d'honorer les martyrs qui ont consenti le sacrifice suprême pour que vivent les générations montantes dans la liberté et l'indépendance. M. Belmehdi a rappelé, dans ce contexte, la résistance de Laghouat qui a vu, lors de la bataille de 1852, sa population décimée aux deux tiers. Il a salué, par ailleurs, la récente visite effectuée au Sénégal par le calife général de la Confrérie Tidjania, la considérant comme «un prolongement des liens spirituels et culturels rassemblant les adeptes de la confrérie de par le monde». Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a estimé, de son



côté, que cette mosquée pôle est «le fruit de gros efforts et d'un engagement envers la population de l'ouvrir avant le mois de Ramadhan», saluant, pour cela, la contribution des travailleurs, architectes et autres parties impliquées dans sa réalisation, et appelant les citoyens à préserver cet acquis. Cet édifice religieux, d'un coût de plus de 2,9 milliards DA, offre une capacité de 16.000 fidèles et englobe deux (2) salles de prières (hommes et femmes), une bibliothèque, une salle de conférences, une résidence d'hôte, deux (2) salons d'honneur, trois (3) lieux d'ablution, quatre (4) logements de fonction et

six (6) locaux commerciaux. Son minaret atteint les 60 mètres de hauteur, a-t-on fait savoir. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a également inauguré, lors de cette visite de travail, «Manaret El-Coran El-Karim», une école coranique pilote relevant de la mosquée «Imam Hussein» au chef-lieu de wilaya. Il a aussi lancé une opération de distribution du couffin de Ramadhan, et a participé à une large campagne de plantation d'arbrisseaux dans l'enceinte de la mosquée pôle, dans le cadre du renforcement des activités socioreligieuses et du rôle des mosquées au service de la société.

Délégation du médiateur de la République à Annaba

Près de 2.000 requêtes traitées courant 2025

La délégation du médiateur de la République de la wilaya d'Annaba a traité 1.967 requêtes durant la période de janvier à décembre 2025, a-t-on appris lundi auprès du délégué local de cette instance. Dans une conférence de presse animée au siège de la wilaya pour présenter le bilan annuel des activités de la délégation à l'occasion du 6ème anniversaire de sa création de cette instance, M. Amine Meslem a précisé que 2.010 requêtes ont été reçues durant la même période dont 1.967 relevant des compétences de la délégation, alors que 43 ont été transmis à d'autres instances pour

non-compétence, précisant que cela représente une augmentation annuelle moyenne de 344 durant les trois dernières années. Le même bilan montre "une évolution notable de la performance de contrôle puisque le taux d'engagement des administrations et instances publiques à placer le registre des doléances à la disposition des citoyens a atteint 95 %", selon le même responsable qui a estimé que cette mesure a contribué au côté des séances de coordination avec l'appareil exécutif de la wilaya à faire "reculer les réponses superficielles faites par les administrations à près de 63 % comparativement aux

années passées". La même instance a relevé "un taux de réactivité administrative de 100 % avec 45,46 % de réponses positives (894 réponses), 27,45 % de réponses négatives (540 réponses) et 27,09 % de réponses préliminaires ou superficielles (533 réponses)". La délégation est parvenue à régler 88 affaires à l'amiable dans les secteurs de l'éducation, l'emploi, l'habitat et les finances et a recensé 42 requêtes de demande de services publics liés à l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, l'éclairage public, l'aménagement urbain et la réalisation de stades de proximité.

Annaba

Un dispositif spécial pour le mois de Ramadhan mis en place

Quelques jours du début du mois sacré, la wilaya d'Annaba muscle son dispositif organisationnel. Entre multiplication des marchés de proximité et renforcement des contrôles, l'objectif est clair: garantir la disponibilité des produits de large consommation et freiner toute velléité de spéculation. Pour répondre à la hausse traditionnelle de la demande, les autorités locales misent sur le déploiement stratégique de marchés de proximité. Ces

points de vente éphémères doivent assurer un approvisionnement régulier en denrées de base (huile, semoule, lait, viandes), permettant aux citoyens de s'approvisionner sans subir les tensions logistiques habituelles. Le volet régulation constitue le cœur du dispositif. Les services du Ministère du Commerce et les autorités de la Wilaya d'Annaba ont annoncé une intensification des brigades de contrôle. Cette présence sur le terrain vise deux priorités, la stabilité des prix:

traquer les hausses injustifiées et les pratiques commerciales illicites. Ainsi que veiller au strict respect des normes d'hygiène et à la qualité des produits périssables. Ces mesures anticipatives visent avant tout à rassurer le consommateur. En encadrant l'offre et en surveillant les marges, l'administration locale espère instaurer un climat serein, permettant aux ménages bônois de passer un mois de Ramadhan loin des pénuries et de l'inflation artificielle.

Timimoun

Le DG des Douanes inaugure le siège d'une brigade polyvalente

Le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafidh Bekhouche, a procédé, lundi à Timimoun, à l'inauguration du siège d'une brigade polyvalente des Douanes. Dans une allocution prononcée à cette occasion et retransmise par visioconférence aux brigades douanières des wilayas du Sud-Ouest, M. Bekhouche a indiqué que « l'État a placé sa confiance dans l'appareil des Douanes en vue de protéger l'économie nationale, le citoyen et sa santé, en coordination avec les différents partenaires sécuritaires », ajoutant que « la région frontalière exige vigilance et précaution face aux tentatives de contrebande et d'atteinte à l'économie nationale ». Le DG des Douanes a également donné instruction afin d'accorder les facilitations administratives aux opérateurs économiques opérant dans la région, pour donner une impulsion au commerce de troc et créer une sphère économique dans cette wilaya à vocation agricole par excellence. De son côté, le directeur régional des Douanes de Béchar, le contrôleur général Karim Khelouf, a affirmé que la nouvelle structure mise en service est chargée de coordonner les différents services sécuritaires, à leur tête l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée sur son territoire de compétence. Il a ajouté que le siège de la brigade polyvalente, relevant territorialement de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Adrar, regroupe divers services et dispose de moyens numériques modernes lui permettant de mener ses missions avec efficacité, notamment en matière de lutte contre la contrebande. Lors de cette visite de travail, une présentation a été faite sur les missions des brigades mobiles de Douanes, à travers notamment un déploiement sur l'ensemble du territoire national, conformément à la vision stratégique de l'appareil douanier. Au terme de sa visite, le DG des Douanes a suivi une projection documentaire mettant en avant les efforts des Douanes dans la protection de l'économie nationale, en présence des autorités locales et des cadres de ce corps constitué.

A l'occasion du mois de ramadhan SETRAM prolonge les horaires des tramways



La Société d'exploitation des tramways (SE TRAM) a annoncé une extension significative de ses horaires de service à travers les sept wilayas du pays. Cette mesure vise à accompagner le rythme nocturne des citoyens durant le mois sacré. Dans la capitale, les usagers pourront compter sur des rotations dès 06h30 au départ des stations Ruisseau et Dergana. Durant la première quinzaine, les dernières rames quitteront Dergana à 00h00 et Ruisseau à 00h20. Pour la seconde quinzaine, pour répondre à l'affluence accrue de fin de mois, le service sera prolongé jusqu'à 01h20 au départ de la station Ruisseau. La SETRAM précise qu'une pause de 30 minutes sera observée quotidiennement lors de la rupture du jeûne (Iftar). En dehors de cette courte interruption, la fréquence de passage restera fluide, avec un temps d'attente estimé entre 6 et 10 minutes selon les stations. Cette réorganisation opérationnelle confirme la volonté de l'opérateur public de garantir une continuité de service public adaptée aux besoins spécifiques de la population durant cette période.

Pour une zone franche maritime



La relance du projet de zone franche maritime de Mostaganem (ZFMM) s'inscrit dans une dynamique nationale, visant à diversifier l'économie algérienne et à renforcer son intégration dans les échanges internationaux. Porté depuis les années 1990 et réactualisé dans le cadre du nouveau dispositif législatif (loi 22-15 et loi de finances 2025), ce projet ambitionne de transformer Mostaganem en pôle maritime stratégique, capable de capter les investissements directs étrangers, de stimuler les exportations hors hydrocarbures et de créer des emplois durables. Grâce à ses atouts comparatifs – port en eau profonde, zone industrielle d'El Bordjia, parcs sous douane – la wilaya se positionne comme un candidat naturel pour devenir le premier hub logistique et industriel maritime du pays, en complément des zones franches terrestres du Sud. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de diversification économique, prônée par Monsieur le Président de la République, et conformément aux dispositions de la loi 22-15 relative aux zones franches, j'ai l'honneur de soumettre à votre haute attention le projet de création de la Zone Franche Maritime de Mostaganem (ZFMM). Ce dossier dont les premières esquisses remontent aux années 1990, trouve aujourd'hui sa pleine pertinence dans le nouveau cadre législatif. La wilaya de Mostaganem dispose d'atouts comparatifs uniques qui en font le candidat naturel pour devenir le premier pôle d'exportation maritime du pays. La synergie immédiate entre le complexe portuaire, la zone industrielle d'El Bordjia et les parcs sous douane existants permet un lancement opérationnel rapide avec un coût d'infrastructure maîtrisé pour le Trésor public. En complément des zones franches terrestres du Sud, Mostaganem se positionne comme le débouché maritime stratégique pour les flux de marchandises destinés au bassin méditerranéen et à l'Europe. La ZFMM est conçue pour capter des investissements directs étrangers dans les secteurs de l'agro-industrie, de la logistique de pointe et de l'industrie manufacturière, générant ainsi des ressources en devises et des emplois pérennes.

H. Med Krelifa

Les marchés de proximité, un investissement irrationnel

Par Lotfi Abdelmadjid

Mostaganem, le commerce est un secteur longtemps parasité par l'informel qui continue à souiller l'image de la ville. Depuis plus d'une vingtaine d'années, la vente à la sauvette des fruits, des légumes et des poissons s'est accentuée et s'est installée même au centre-ville. Un marché bien installé qui a longtemps gâché les espaces du centre-ville. Les commerçants d'habillement, eux, ont accaparé tous les espaces des arcades, obstruant le passage aux piétons. La rue du marché couvert, servant de prolongement de la rue du lion, est bloquée durant toute la journée. Dans tous les quartiers, des souks s'érigent sur des espaces non autorisés, encrassant ainsi l'environnement. A cela, les autorités de la daïra de l'époque devaient apporter une réponse à cette anarchie. La réponse était de transférer tous ces vendeurs dans des marchés de proximité. C'est ainsi que neuf marchés de proximité furent construits dont quelques-uns réhabilités afin de caser tous ces commerçants qui occupaient la rue et incommodaient le cadre de vie des citoyens. Des investissements qui ont bien évidemment pesé sur la trésorerie de la collectivité locale. Cependant, cette stratégie est passée



à côté des objectifs escomptés. Les seuls actions faites à l'époque étaient de recenser ces commerçants et de leur concéder sur arrêté des stands à l'intérieur des marchés construits, devenus patrimoine de la commune. Jusqu'à ce jour, la situation n'a pas changé puisque la majorité de ces marchés de proximité ont été désertés. A la Salamandre, Kharrouba, El Houria, Souika, Djebli, Cité du 5-Juillet, Amara Hamida, Ain Sefra etc..., les marchés demeurent toujours inoccupés. Le pire est que ces commerçants, dans certains quartiers, se sont réinstallés dans la rue juste devant l'infrastructure construite pour eux. Il faut signaler que les marchés sont des structures couvertes et bien ordonnées. Aujourd'hui, ces

investissements, dans leur majorité fermés et quasi abandonnés, se dégradent. L'APC de Mostaganem devra statuer sur le sort de ces infrastructures afin de les convertir en d'autres activités qui apporteraient une plus-value. Faut-il souligner que la stratégie de réorganiser le commerce a échoué à Mostaganem. Dans cette ville, il est malheureux d'observer que ni l'APC, ni la Direction du commerce ni la Chambre de commerce n'ont pu aller au bout de l'action qui visait à reconstruire un commerce dûment structuré. Remettre de l'ordre dans la ville est une responsabilité, surtout si on est conscient des enjeux économiques d'un chef-lieu qui ambitionne d'être une destination touristique.

El Meddah: Gardien de la mémoire (1ère partie)

Par H. Med Soltane

Le rôle du Meddah dans l'Algérie coloniale dépasse largement le simple divertissement. Ces conteurs publics, maîtres de la parole et de la poésie orale, occupaient une place centrale dans la vie sociale et culturelle des souks et des places publiques. Sous l'œil attentif de l'administration coloniale, chaque intervention du "Meddah" pouvait être perçue comme un acte de subversion ou de résistance.

Entre les contraintes imposées par les laissez-passer, les insultes administratives et la surveillance des rassemblements, le "Meddah" devait jongler avec un double rôle : présenter aux autorités une version inoffensive de son récit, tout en transmettant à son auditoire des messages codés de dignité, d'identité et de vigilance. Cette «micro-histoire» illustre non seulement la violence symbolique de la colonisation, mais aussi la force morale et culturelle d'un peuple qui trouvait dans ses traditions orales un moyen de préserver son honneur et sa liberté. C'est une observation historique très pertinente. Le rôle d'El Meddah dépassait largement le simple cadre du divertissement; il était le gardien de la mémoire collective et, souvent, un vecteur de résistance culturelle. Pendant la colonisation française en Algérie, l'administration coloniale et l'armée surveillaient de très près ces conteurs publics pour plusieurs



raisons stratégiques.

Pourquoi une autorisation était-elle obligatoire? Le Meddah n'était pas un simple saltimbanque. Dans les souks et les places publiques, il possédait un pouvoir de rassemblement immense. Voici pourquoi l'armée française imposait des restrictions strictes:

Le contrôle de l'opinion: Le Meddah utilisait la poésie orale (le Melhoun) et les récits épiques pour transmettre des messages. Sous couvert de récits religieux ou historiques, il pouvait glisser des critiques contre l'occupant ou appeler à la résistance.

La surveillance des rassemblements: Un attroupement dans un marché, surtout près d'une caserne ou d'un poste militaire (les fameux "Bordjs"), représen-

tait un risque sécuritaire. L'armée voulait s'assurer qu'aucune "agitation" ne nais- sait de ces discours.

Le "Permis de circuler": Comme pour beaucoup d'Algériens sous le régime de l'Indigénat, la mobilité était contrôlée. Pour s'installer dans un marché de campagne, le Meddah devait souvent obtenir l'aval des autorités locales ou de l'officier des Affaires Indigènes.

La dualité du Meddah face à l'autorité. Le Meddah devait jouer un jeu d'équilibre dangereux:

- La version "officielle": Devant les autorités, il contait la vie des saints ou des récits moraux inoffensifs.

- La version "codée": En utilisant des métaphores et des doubles sens en arabe dialectal (que les officiers français ne

saisissaient pas toujours dans toute leur subtilité), il maintenait vivant l'esprit de dignité et d'identité nationale.

Cette surveillance s'est intensifiée lors des périodes de soulèvement. Un Meddah, soupçonné de "propagande subversive", risquait l'emprisonnement ou l'interdiction de pratiquer son art. C'est un sujet fascinant qui touche à la résistance immatérielle.

C'est un détail historique particulièrement frappant et révélateur de la violence symbolique de l'époque coloniale.

L'utilisation d'insultes ou de termes dégradants comme «nom: Ramasse-con» sur des documents officiels (autorisa- tions de conter, laissez-passer ou regis- tres de l'état civil) illustre plusieurs aspects de la relation entre l'administration coloniale et les populations locales:

- Le mépris administratif: Certains offi- ciers ou administrateurs français, par pur racisme ou sentiment de supériorité, ins- crivaient des noms fantaisistes, ridicules ou insultants lorsqu'ils devaient identifier des Algériens qui n'avaient pas de patro- nyme fixe (avant la généralisation de l'état civil en 1882, et même après).

- L'humiliation par le document : En for- çant un Meddah à porter une autorisation avec un tel "nom", l'autorité cherchait à briser sa dignité devant son public. Le Meddah, qui était souvent une figure res- pectée et un maître de la parole, se re- trouvait réduit à une insulte adminis- trative dès qu'il devait présenter ses papiers à la gendarmerie ou à l'armée près des casernes.

AFC CL

Mahrez, l'art de l'offrande, Al-Ahli sur son nuage !

Riyad Mahrez n'en finit plus d'éblouir l'Arabie Saoudite. Lors de la 8e journée de la Ligue des champions asiatique Élite, le capitaine des Fennecs a encore une fois été le grand architecte du succès d'Al-Ahli face au Shabab Al Ahli (4-3). Dès la 12e minute, l'ailier algérien a régalié le public d'une passe chirurgicale pour Firas Al-Burakan, ouvrant ainsi la voie à une victoire spectaculaire. Omniprésent avant sa sortie à la 60e minute, Mahrez confirme son statut de "maestro" : avec 22 contributions directes (12 buts, 10 passes) en seulement 20 matchs de C1 asiatique, ses statistiques sont tout simplement stratosphériques. Tenant du titre, le numéro 7 semble bien décidé à porter Al-Ahli vers un doublé historique.



Il a bouclé un an sur le terrain avec un défibrillateur Bentaleb, véritable coeur de lion

Par Rachid B.

Si pour l'écrasante majorité des sportifs en France, le 14 février est synonyme de "Valentine's day", pour Nabil Bentaleb c'est bien plus qu'une simple date à fêter avec des fleurs ou du chocolat. C'est, en effet, le 14 février 2025, que le Lillois est réapparu en compétition officielle pour la toute première fois depuis son malaise cardiaque. Comme l'a si bien mis en scène son actuel club employeur, c'était une première dans l'histoire du football français. Le 14 février 2025, 243 jours ou plus simplement 8 mois après avoir été victime d'un arrêt cardiorespiratoire, l'international algérien de 31 ans était autorisé à reprendre la compétition avec un défibrillateur sous-cutané. Un moment charnière dans la carrière de l'ex-Spur sur lequel il est revenu, non sans émotion, dans un entretien mis en ligne par le canal officiel du LOSC. Ce qui l'avait notamment marqué ? La haie d'honneur qui avait marqué son retour à l'entraînement. «C'était un moment incroyable de voir autant de personnes, même celles que l'on n'a pas forcément l'habitude de voir. On voit toujours le staff, qui est présent au quotidien, mais voir tous les salariés, tous ceux qui vivent et travaillent autour du Domaine de Luchin, c'était quelque chose de très fort pour moi» rembobine-t-il, avec le sourire.



"La notion d'espoir est très importante"

Tout n'avait pas été tout rose, reconnaît d'ailleurs le mondialiste 2014 avec les Verts, avouant avoir passé «une période très compliquée», presque «une dépression» au cours de sa période de convalescence. Loin de se décourager, Nabil n'a jamais perdu espoir, surtout en «voyant qu'il y a des gens qui croient en toi». «Cela nous pousse à nous battre et à aller là où on souhaite aller» assure-t-il, sorti renforcé de cette terrible épreuve. «Le conseil que je me donnerais avec du recul, c'est de me dire de ne pas m'inquiéter, parce que ça ira mieux demain. Cette notion d'espoir est très importante» méditera le combattif milieu de terrain, désormais focus sur les échéances qui l'attendent aussi bien en club qu'en sélection, renforcé par l'idée que le plus dur était passé. Un an plus tard, le fait de porter un défi-

brillateur sous-cutané ne l'inquiète pas outre mesure. «Je suis totalement serein, animé par l'amour du football. Je pense que l'on ne peut pas faire ce métier avec de l'appréhension. On ne peut pas être performant en ayant de la peur. Quand tu es sur le terrain, tout s'évapore» dit le coéquipier au quotidien d'Aïssa Mandi qui mesure encore plus aujourd'hui la chance qu'il a de «faire ce métier». «Je sais que ces moments-là ont une date de péremption. Mon métier, je dis ça mais c'est une passion, un plaisir. L'amour du football, je l'ai encore et je l'aurai encore pendant un certain temps, même si je sais qu'à un moment, il sera temps de raccrocher. Je me rapproche plus de la fin. Avec ce qui m'est arrivé, je me suis demandé si c'était la fin. J'ai appris à chérir et à savourer ces moments sur le terrain» soulignera avec un brin de philosophie l'international algérien.

Championnat national de judo Abdelhak Hazil, un jeune prometteur attire l'attention à Oran



Les Championnats nationaux seniors de judo, qui se sont clôturés ce week-end à Oran, ont mis en lumière de jeunes talents prometteurs, parmi lesquels Oussama Abdelhak Hazil du club Amel El-Berria (Oran). Le jeune judoka a décroché la médaille d'or dans la catégorie des moins de 73 kg, confirmant qu'une nouvelle génération ambitieuse est en train d'émerger dans cette discipline. Agé de seulement 18 ans, Hazil a affronté la forte concurrence des seniors avec une maturité technique et une confiance en soi remarquables. Son style offensif et spectaculaire a séduit le public et impressionné les experts présents. Déjà titré champion d'Afrique des cadets et juniors en 2024, puis champion d'Afrique des juniors en 2025, Hazil s'affirme aujourd'hui comme l'un des jeunes talents les plus brillants du judo algérien. Ses succès, tant au niveau national que continental, témoignent d'une progression rapide et d'une régularité exemplaire sur le tatami. Certains observateurs estiment cependant que le judoka pourrait atteindre des sommets encore plus élevés s'il bénéficiait de stages internationaux de haut niveau et d'une participation régulière à des compétitions mondiales. Avec ces conditions réunies, Oussama Abdelhak Hazil pourrait briller sur la scène mondiale et viser les Jeux olympiques, écrivant ainsi une nouvelle page de l'histoire du judo algérien. Sa performance, symbole du dynamisme et du talent des jeunes judokas algériens, pourrait également inspirer une nouvelle génération d'athlètes à se tourner vers ce sport et à viser l'excellence, tant sur le plan national qu'international. "Hazil fait partie des jeunes judokas qui ont démontré un gros potentiel lors de ce championnat. Cela montre que la relève est assurée, d'où la nécessité de garantir à ces athlètes un accompagnement adéquat de la part de la Fédération", a déclaré le directeur technique national, Abdelmalek Aït Moufouk, à l'issue de la compétition.

Stade Miloud Hadeft

Réouverture officielle le 20 février

Le stade Miloud Hadeft d'Oran rouvrira officiellement ses portes le 20 février. Cette réouverture du stade Miloud Hadeft coïncide la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football et le choc entre le MC Oran et le MC Alger, selon le programme dévoilé vendredi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette réouverture du stade Miloud Hadeft intervient après plusieurs semaines de travaux de maintenance, notamment la

réfection complète de la pelouse naturelle. Ces aménagements visent à améliorer les conditions d'accueil et à assurer la pleine disponibilité de l'enceinte pour la suite de la saison. Programmée en soirée durant le mois de Ramadhan, cette affiche marquera également la fin de la sanction infligée aux supporters du MC Oran. Leur retour attendu dans les tribunes devrait redonner à cette confrontation son ambiance traditionnelle.

DJS d'Oran

Riche programme d'animation sportive pour le Ramadhan

La DJS de la wilaya d'Oran a élaboré un programme riche et varié, dans le cadre de l'animation sportive durant le mois sacré du Ramadhan. Le programme de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) comprend plusieurs tournois et concours sportifs à travers les quartiers d'Oran et des communes de la wilaya. Parmi ces manifestations sportives, figure les tournois inter-quartiers de football prévus dans plusieurs quartiers populaires, tels que l'USTO, El Hamri et Haï Louz, constituant une bouffée d'oxygène pour les jeunes de ces quartiers. Des concours de jeux d'échecs, pétanque et Soroban (calcul mental) auront lieu également au niveau des salles spécialisées et des maisons de jeunes d'Oran, Es-Senia, Arzew et Bethioua, ainsi que des tournois de sports collectifs, avec la participation d'équipes de jeunes représentant des associations sportives dans les disciplines de handball, basketball et volley-ball. Les soirées de Ramadhan seront marquées aussi par des nuit des arts martiaux sur les places publiques à Oran, Arzew et Bethioua avec des démonstrations et exhibitions en kung fu, kung fu wushu, taekwondo, kick boxing, karaté-do et judo.

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهان رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة
فابريكاسيو دي أليمو باتوار إي فولاي أف بي أو.

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2026/02/15، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد قصير أحمد ومؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة توربو تراك تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل الموصفات التالية: التسمية: فابريكاسيو دي أليمو باتوار إي فولاي أف بي أو. المقر الاجتماعي: حي الأمير، شارع 20 أوت قسم 130 مجموعة ملكية رقم 30 عمارة رقم : 17 وزاوية شارع لارومنت الطابق الثاني الحصة رقم 11 المكتب 02 وهران. الرأسمال الاجتماعي: 40.000.000 دج. للسيد قصير أحمد 39.600.000 دج، لمؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة توربو تراك 400.000 دج. الموضوع الاجتماعي: (101.201) التسمين الصناعي للأبقار والأغنام. (101.202) التسمين الصناعي للدواجن والتفريخ الصناعي للبيض. (107.607) الذبح والقطع الصناعي للحوم القصابة (مذبحة صناعية). (107.608) صناعة منتجات تغذية الحيوانات. المدة: 99 سنة المسير: السيد قصير أحمد. محافظ الحسابات الأستاذ إسعد محمد شكيب أرسلان. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران للنشر / الموثق 18.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزعران مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الواقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب: بنك الفلاحة و التنمية الريفيه وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها بشارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/03/23 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/04/08 حجم 70 رقم 77 و المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/02 تحت رقم 18/1278 الممنوحة. بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/07/08 تحت ترتيب رقم 18/00595. تنفيذًا لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/12/28 تحت رقم 21/01218. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة بن فتونة حبيب ابن عبد القادر التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرضية فلاحية هامشية فردية رقم 72 كائنة ببلدية بوقيرات بالمكان المسمى المرجى، مساحتها 01 هكتار 11 أر 25 سنتنار، قسم 18 مجموعة ملكية رقم 108. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مليونان ومائة وثمانية عشر ألف ومائتين دينار جزائري 2.118.200,00 دج و بعد إنقاص العشر يصبح واحد مليون وتسعمائة وستة آلاف وثلاثمائة و ثمانون دينار جزائري 1.906.380,00 دج. وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/10 عى الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوخ العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسيبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
18.02.2026

مكتب الأستاذة رحمون أمال موثقة بمستغانم
حي 05 جويلية 1962 عمارة 90 رقم 12
تغيير المقر و رفع رأسمال
شركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة " مطحنة النجاح حمو"
سجل التجاري رقم 12 ب 27/00-0783291

بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذة رحمون أمال بتاريخ 2026/02/01، قرر الشركاء للشركة المسماة " مطحنة النجاح حمو" السادة: حمو أمين ولد عبد القادر، حمو عبد الله ولد الشارف، حمو محمد ولد حبيب، حمو حاج ولد عمور تغيير مقر الشركة من أولاد حمو بلدية خير الدين مستغانم إلى مقر النشاطات الجديدة قوارة 2 الحسيان مستغانم القسم 06 مجموعة الملكية 128 و 130. إضافة مبلغ 6.600.000,00 دج إلى رأس المال المقدر ب 400.000,00 دج مع دمج الاحتياطات الناتجة عن الأرباح التي لم توزع بعد ليصبح رأس مال الشركة 7.000.000,00 دج مقسم إلى 1750 حصة اجتماعية، القيمة الاسمية لكل حصة 1000,00 دج. عين السادة حمو عبد الله وحمو أمين مسيران للشركة. توضع نسختين من هذا العقد على مستوى السجل التجاري لمستغانم

الموثقة
18.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيش رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف/فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند التنفيذي و التكليف بالمهام
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن، اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبه بشارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أدناه بناءا على طلب من: الصندوق الوطني للتأمينات الاجتماعية للصالحات الاجتماعية للأجراء وكالة وهران CNAS ممثلة بواسطة مديرها الكائن مقره نهج العبد بن عبد الرزاق وهران بناءا على الملاحظة الصادرة عن الصندوق الوطني للتأمينات الاجتماعية للصالحات الاجتماعية للأجراء، وكالة وهران، المهورة بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس محكمة الساتية بتاريخ 2023/10/17 تحت رقم 23/2187 لتنفيذ ضو ش د م ماسيت. بناءا على نسخ من محاضر البائع سند تنفيذي، تكليف بالمهام، وتبليغ تكليف بالمهام المحررين والمبشرين تبليغا صحيحا عن طريق رسالة مضمونة تحت رقم 692 333 021 بتاريخ 2025/12/30. بناءا على محاضر تبليغ بالسند التنفيذي محضر تكليف بالمهام وكذا محضر تبليغ تكليف بالمهام المبشرين عن طريق التخليق على لوح إعلانات البلدية بتاريخ 04، 2026/01/06. بناءا على أمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة الساتية تاريخ 2026/01/13 تحت رقم 26/0176. كلفنا ش د م م ماسيت رقم التسجيل للضمان الاجتماعي 3140577845 الكائن مقرها ب: المنطقة 1 حي النجمة سيدي الشحني الساتيا وهران تصنع سلع الأذية بتنفيذ محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه، والذي يقضي في منطقة كلف مدين بالمبالغ المستحقة بعنوان الاشتراكات الأساسية والزيادات و أو الغرامات على التأخير المرتبطة بها وكذا مصاريف التبليغ المتعلقة بالفترة 199607 إلى 2002 T4 والمصلحة كالاتي - اشتراكات أساسية 2.268.19.685 دج - زيادات التأخير 326.593.67 دج - غرامات على التأخير: 524.019.84 دج - مصاريف التبليغ - المجموع 10.119.298.70 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ 2009/02/11 الذي يحدد اتعاب المحضر القضائي بلغاه وثمانه نسخة من السند التنفيذي وكلفاه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و الإنذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
18.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيش رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف/فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند التنفيذي و التكليف بالمهام
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن، اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبه بشارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أدناه بناءا على طلب من: المؤسسة الاقتصادية العمومية بنك القرض الشعبي الجزائري وكالة الكليل رمز 418 ممثلة بمديرها الكائن مقرها ب: 28 شارع الأمير خالد وهران بواسطة الأستاذ عمار بهيدة عبد المحام. بناءا على الحكم الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة ببيدة جند المحام. بتاريخ 2024/11/10 تحت رقم الجدول 24/00249 رقم الفهرس 24/00206 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/12/01 تحت رقم 25/00164. بناءا على نسخ من محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالمهام، وتبليغ تكليف بالمهام المحررين والمبشرين تبليغا صحيحا عن طريق رسالة مضمونة تحت رقم 874 31 029 تاريخ 2026/01/09. بناءا على المحاضر تبليغ السند التنفيذي ، محضر تكليف بالمهام، وكذا محضر تبليغ تكليف بالمهام المبشرين عن طريق التخليق على لوح إعلانات البلدية بتاريخ 2026/01/25. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة قلاوسن تاريخ 2026/02/02 تحت رقم 26/355. كلفنا السيد قادري كامل . الساكن ب ش/ش عدة بركان واري حي بن داود 2 بنر الجير وهران بتنفيذ محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي يقضي في منطقة. إلزام المدعى عليه قادري كامل بأدائه للمدعى بنك القرض الشعبي الجزائري وكالة الكليل رمز 418 الممثلة بواسطة مديره مبلغ الدين المتيقن المقر 13 9.857.895 دج تسعة ملايين وثمانمائة وسبعة وخمسون ألف وثمانمائة مئة وخمسة وتسعون دينار جزائري وثلاث عشر سنتيم بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في 2009/02/11 الذي يحدد اتعاب المحضر القضائي. بلغاه وثمانه نسخة من السند التنفيذي وكلفاه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و الإنذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
18.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب التوثيق للأستاذة: بوشيبية محمد موثق بالسانية، حي 338 مسكن Cnep بلوك L3 رقم: 02 بلدية سيدي الشحني، دائرة الساتية ، ولاية وهران/ دليل: 00004731 م.ذ.ش.و. ذ.م.م المسماة جيلي ديستريبيسيون. رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 دج مقرها الاجتماعي: بلدية سيدي الشحني دائرة الساتية، المكان المسمى سيدي معروف تجزئة 89 قطعة، القطعة رقم 58 قسم 05 مجموعة ملكية رقم 655 ولاية وهران تعديل القانون الأساسي المقيدة بالسجل التجاري رقم : 25 ب 1125900-31/00

بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2026/02/17 قيد التسجيل، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المسماة أعلاه مايلى : توسيع موضوعها الاجتماعي وذلك بإضافة النشاط التالي : - (511101) تاجر متنقل في المواد الغذائية العامة على مستوى أسواق البلديات ساحات و أماكن مهينة أو منجزة لهذا الغرض. و نتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة 02 من القانون الاساسي للمؤسسة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهان.

الاعلان/ الموثق
18.02.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، وفي أول درجة، في الشكل قبول الدعوى. في الموضوع: الحكم بتغيير المقدم السابق بوعلام يمينة على المحجور عليه سطمبولي معزوز المولود بتاريخ 1969/12/05 بمستغانم، والمعينة بموجب الحكم المؤرخ في 2001/12/11 وتعيين المدعي سطمبولي محمد ياسين مقدما عليه، لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي بالمصاريف القضائية ومنها قيمة الرسم القضائي المقدر بـ 450 دج. بذأ صدر الحكم والفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والتاريخ المذكورين أعلاه وأمضى أصله من طرف الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
18.02.2026

Avant-première du film "Ahmed Bey" en présence de la ministre de la Culture et des Arts

Le film historique "Ahmed Bey" a été projeté dimanche soir en avant-première à la grande salle de spectacle "Zénith" de Constantine en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda.

Produit par le Centre algérien de développement du cinéma, le film "Ahmed Bey" est une œuvre historique de 124 minutes retraçant la résistance d'Ahmed Bey à Constantine au début de l'occupation française en 1830.

Réalisé par le cinéaste iranien Djamel Shourjeh sur un scénario de Rabah Dhrif et une musique composée par Fahir Atakoglu, le film aborde "l'incident de l'éventail" de 1827, utilisé comme prétexte à l'invasion française de l'Algérie, et met en scène des batailles décisives, notamment celle de Constantine en 1836, et autres scènes tournées dans plusieurs régions, dont Alger, Constantine et Tipasa.

Le rôle d'Ahmed Bey a été interprété par Mohamed Tahar Zaoui, tandis que le personnage du Dey Hussein est incarné par l'acteur français Gérard Depardieu, aux côtés de plusieurs comédiens algériens.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre de la Culture a souligné que le choix de Constantine pour la projection de ce film "représente un moment symbolique aux profondes significations historiques et culturelles", précisant que "le fait que la salle portant le nom d'Ahmed Bey accueille cet événement n'est pas fortuit, mais constitue un hommage à la mémoire du lieu et des habitants de la ville".

Mme Bendouda a ajouté que cette œuvre cinématographique "s'inscrit dans une démarche visant à refuser de réduire l'histoire de l'Algérie à des archives froides ou à des recoins et angles négligés", considérant que "la



conscience de l'histoire et le travail sérieux d'exploration de ses pages constituent un pilier essentiel pour mettre en avant les luttes du peuple algérien contre le colonialisme".

La ministre a également indiqué que le film "Ahmed Bey" remet en lumière "une étape charnière de l'histoire du pays et évoque une personnalité considérée comme un symbole de résistance et d'opposition aux tentatives d'effacement (répression ou destruction) de l'identité nationale par le colonialisme français". Dans ce contexte, Mme Bendouda a rappelé que "la ville de Constantine a été, à travers les âges et époques, un pôle cultu-

rel majeur et une ville témoin du raffinement et de la diversité de sa société, évoquant les gloires des chefs historiques Massinissa et Jugurtha, qui font partie de la mémoire collective et de ses victoires". La ministre a conclu en affirmant que cette initiative "reflète la vision du ministère de la Culture et des Arts quant à l'importance du cinéma dans l'édification d'une image lumineuse, rayonnante et honorable de l'Algérie", estimant que le septième art "constitue un outil stratégique pour consolider et faire ancrer l'identité nationale et renforcer la présence de l'histoire dans la conscience des jeunes générations".

Ligue des États arabes

L'Algérie préside la 16e réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle au Caire

L'unité de la propriété intellectuelle et de la compétitivité de la Ligue des États arabes a tenu, dimanche au Caire (Égypte), la 16e réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle sous la présidence de Samir Thaalbi, directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), indique un communiqué de l'Office.

La réunion a examiné "les recommandations de la 15e session et la poursuite de la coordination de l'action arabe commune à travers les deux sous-comités (propriété industrielle et

droits d'auteur et droits voisins), tout en passant en revue les progrès réalisés dans les différents dossiers de coopération", selon la même source.

L'ordre du jour de cette session comprend l'examen de plusieurs axes stratégiques, dont le projet de création de la plateforme du registre électronique arabe avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le lancement du réseau régional des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) des pays arabes, outre les défis auxquels font face les droits d'auteur et les droits

voisins, notamment à la lumière du développement accéléré des applications de l'IA.

Cette réunion concrétise la poursuite des efforts arabes visant à renforcer la protection de la créativité et le développement d'un système intégré de propriété intellectuelle adapté aux transformations numériques, et soutenant l'innovation dans la région, ajoute le communiqué. En mai 2025, l'Algérie a été élue à la tête du Comité technique de la propriété intellectuelle de la Ligue des États arabes pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable une seule fois.

Cinémathèque algérienne

Un Ramadhan sous le signe du 7e art

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, la Cinéma algérienne invite les cinéphiles à un voyage à travers les grandes œuvres du cinéma national, entre classiques incontournables et productions plus récentes à (re)découvrir.

Institution phare dédiée à la mémoire cinématographique, la Cinéma algérienne continue d'assumer pleinement sa mission de sauvegarde, de restauration et de diffusion du patrimoine filmique algérien et universel. Fidèle à cette vocation, elle propose du 18 février au 19 mars un programme varié, avec des projections quotidiennes à 13h et 15h.

Les amateurs d'histoire trouveront leur bonheur avec des œuvres marquantes telles que Fatma N'Soumer (2014) de Belkacem Hadjadj, Héliopolis (2021) de Djaffar Gacem ou encore Le Puits (2015) de Lotfi Bouchouchi.

Des courts-métrages récents, à l'image de Mémoire sanglante* (2023) de Mourad Bouamrane et Exécution (2023) de Youcef Mahsas, figurent également au programme, aux côtés du documentaire emblématique Octobre à Paris (1962) de Jacques Panijel.

Le genre biographique est également représenté avec Zabana (2012) de Saïd Ould Khelifa, Le citoyen Pierre Chaulet* (2024) de Saïd Mehdaoui et Saliha (2022) de Mohamed Sahaoui.

Le drame social occupe, lui aussi, une place de choix à travers des films comme Lalla Zbida et les gens (2016) de Yahia Mouzahem ou Paysages d'automne (2019) de Merzak Allouache, offrant un regard sensible et critique sur les réalités contemporaines.

Six projections en soirée sont programmées du 28 février au 5 mars à 21h. À l'affiche : Parfum d'Alger (2012) de Rachid Benhadj, Omar Gatlatto (1976) de Merzak Allouache ou encore Inch'Allah dimanche (2001) de Yamina Benguigui.

Les grands classiques du cinéma algérien ne sont pas en reste. Le public pourra revoir ou découvrir Hassan Terro (1968) de Mohamed Lakhdar-Hamina, Tahya Ya Didou (1971) de Mohamed Zinet, Leïla et les autres (1977) de Sid Ali Mazif, ainsi que Bab El Oued City (1994) de Merzak Allouache et Harraga Blues (2013) de Moussa Haddad.

À noter que les salles de repertoire dans plusieurs villes, notamment Tlemcen, Oran, Tizi Ouzou et Annaba, proposent ces projections au tarif symbolique de 100 DA. La salle de Béjaïa demeure toutefois temporairement fermée en raison de travaux de rénovation à l'ex-place Gueydon.

À travers cette programmation riche et éclectique, la Cinéma algérienne confirme son rôle de gardienne du patrimoine cinématographique et offre aux spectateurs un Ramadhan placé sous le signe de la mémoire et du partage culturel.

Médéa

Ouverture des candidatures pour la 16e édition du Festival du théâtre comique

Les candidatures pour la participation à la 16e édition du Festival national du Théâtre comique prévu à Médéa du 30 juin au 5 juillet, ont été lancées, a-t-on appris, ce mardi, auprès du commissariat du Festival.

La participation à cette édition, qui rend hommage au comédien Salah Ougrou, est ouverte aux troupes, coopératives, et associations théâtrales professionnelles et amateurs qui activent sur la scène théâtrale nationale ou locale, a indiqué le commissaire du Festival, Saïd Benzerga.

La sélection des pièces qui seront programmées lors de cette édition est confiée à une commission composée d'artistes comédiens et d'académiciens et se fera suivant des critères bien définis pour préserver la vocation de ce Festival et offrir également aux amateurs du 4e art, en particulier les férus du théâtre comique, des pièces qui répondent à leurs attentes, a-t-il confié, précisant que les monologues et sketches sont exclus de l'événement.

En outre, les postulants doivent envoyer, sur support vidéo, le spectacle proposé pour participer à ce Festival afin de permettre aux membres de la commission d'examiner et d'approuver les pièces susceptibles de figurer dans le programme final de la compétition, a expliqué M. Benzerga.

L'annonce des spectacles retenus pour cette nouvelle édition aura lieu avant le 1er juin prochain, a-t-il fait savoir, annonçant, par la même occasion, la décision prise, cette année, de promouvoir la pièce qui va décrocher la "Grappe d'Or", qui représente la plus haute distinction du Festival.



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Mère porteuse pour star dangereuse
16h00 L'autre famille de mon père
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Elsbeth
22h00 Elsbeth
23h00 Elsbeth
23h45 Elsbeth
00h15 Esprits criminels
01h15 Esprits criminels



3

07h38 Hot Ones
08h15 Angelo dans la forêt mystérieuse
09h37 Jamel Comedy Club
10h04 La Venue de l'avenir
12h06 La boîte à questions
12h11 En aparté
12h44 Clique
13h38 Mission : Impossible - The Final Reckoning
16h23 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
17h47 L'hebd'Hollywood
18h01 La boîte à questions
18h06 En aparté
18h42 Clique
19h40 Césarissime 2026
19h50 Canal Champions Club
21h00 Bodo/Glimt / Inter Milan
22h56 Canal Champions Club le debrief
00h18 Clique
01h12 Life of Chuck
02h59 Le Mohican
04h24 La fille d'un grand amour



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Cauchemar en cuisine
22h10 Cauchemar en cuisine
22h55 Cauchemar en cuisine
23h55 Cauchemar en cuisine

05h55 Consomag
06h00 Le 6h info
06h35 Télématin Journal 08h00
08h30 Télématin
09h40 Jeux Olympiques d'hiver : Matinée
13h00 Journal 13h00
13h25 Jeux Olympiques d'hiver : Après-midi (1re partie)
Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026. Ski alpin. Biathlon (4x6km femmes).
16h00 Jeux Olympiques d'hiver : Après-midi (2e partie)
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
20h51 Image du jour sports
20h55 Image du jour sports
Image du jour sports
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h06 Mot de passe : le duel
21h10 La maman du bourreau
22h35 Les visages de la guerre
23h45 Sanatorium
12h05 Outremer.l'info
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Jeux Olympiques d'hiver : Snowboard
14h10 OPJ
15h15 OPJ
16h15 Meurtres au paradis
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h24 C'est bon à savoir
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Jeux Olympiques d'hiver : Soirée
23h00 JO Club
00h40 Votre télé et vous
01h20 Journal Météo Climat
01h25 Le pitch cinéma
01h30 Les vergers
02h15 Kaminhu
02h35 La p'tite librairie
06h55 Slovénie, le royaume des abeilles
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h55 Rome contre Carthage
11h25 Grecs contre Perses
13h00 Les navettes du Parlement européen
13h35 Les biches
15h10 Exécutions
16h40 La côte turque de la mer Noire
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 La salle des profs
22h30 Qu'est-ce qu'on va faire de toi ?
23h25 Quinze ans
01h20 Tracks East
01h50 Le blé, l'autre arme de Poutine

TÉLÉVISION

15



2

20h10

LA MAMAN DU BOURREAU



Gabrielle de Miremont (Marie-Christine Barrault), 80 ans, figure inflexible d'une bourgeoisie catholique ancrée dans ses certitudes. Entre les murs chargés d'histoire et les portraits jaunis de ses ancêtres, elle prépare avec une méticulosité presque militaire la célébration des trente ans de prêtre de son fils, le père Pierre-Marie, fierté absolue d'une lignée qui n'a jamais dévié du droit chemin. Mais l'harmonie apparente de ce monde ordonné vole en éclats lorsque la presse locale révèle une affaire sordide.

Acteur: Marie-Christine Barrault (Gabrielle de Miremont), Laurent Stocker (Pierre-Marie de Miremont), Xavier Robic (Hadrien Dumas)



20h10

LA SALLE DES PROFS



Carla Nowak, professeure de mathématiques et d'éducation physique, incarne une autorité à la fois ferme et bienveillante. Dans cet établissement où chaque écart est sanctionné, la confiance entre élèves et enseignants repose sur un équilibre fragile, constamment mis à l'épreuve. Mais lorsque la tirelire collective de la salle des profs est retrouvée vide, c'est tout le système qui se lézarde. Une enquête interne est immédiatement lancée, impliquant même des élèves délégués, chargés d'identifier un éventuel coupable parmi leurs camarades.

Acteur: Leonie Benesch (Carla Nowak), Leonard Stettinisch (Oskar), Eva Löbau (Friederike Kuhn)



20h50

ELSBETH



Raquel Dabrowski, qui est devenue une célèbre influenceuse grâce aux conseils qu'elle distille pour surmonter la douloureuse épreuve du deuil, voit son époux, présumé décédé, réapparaître comme par miracle. Les retrouvailles entre les deux tournent toutefois au drame. En cours d'enquête, Elsbeth croise par hasard le chemin d'une amie de longue date, ce qui pourrait attirer l'attention sur une périlleuse opération sous couverture...

Acteur: Carrie Preston (Elsbeth Tascioni), Wendell Pierce (C.W. Wagner), Carra Patterson (Kaya Blanke), Sullivan Jones (Cameron Clayden), Daniel Oreskes (Buzz Fleming)



ORAN

22 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h47
18h47
66%
20 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-10
20-08
22-10
26-12
20-13
27-08

Cisjordanie occupée

Guterres dénonce les nouvelles mesures sionistes



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé lundi soir les mesures foncières «illégales» de l'entité sioniste visant à renforcer son contrôle sur la Cisjordanie, l'appelant à «revenir immédiatement» sur ces mesures. «De telles mesures, y compris la présence continue (de l'entité sioniste) sur le territoire palestinien occupé, ne sont pas seulement déstabilisantes mais, comme l'a rappelé la Cour internationale de justice, illégales», a-t-il affirmé dans un communiqué de son porte-parole Stéphane Dujarric. Il a appelé l'entité sioniste à «revenir immédiatement» sur ses nouvelles mesures foncières en Cisjordanie. Une semaine après avoir approuvé un texte facilitant les achats de terres par les colons, les autorités sionistes ont décidé dimanche d'accélérer le processus d'enregistrement foncier en Cisjordanie occupée.

Pakistan

Au moins 17 morts dans des attentats et tirs

Deux attentats à la bombe et des échanges de tirs entre policiers et insurgés dans le nord-ouest du Pakistan ont tué au moins 17 personnes -- 14 agents des forces de l'ordre et trois civils -- a annoncé lundi soir un responsable de la sécurité. Ces trois actions distinctes dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, qui ont également fait des dizaines de blessés, surviennent au moment où le Pakistan lutte contre l'intensification d'insurrections à la frontière avec l'Afghanistan. Des militants ont projeté un véhicule chargé d'explosifs contre un mur près d'un poste de contrôle dans le district de Bajaur, tuant 11 membres des forces de sécurité et une fillette, a annoncé l'armée mardi. L'explosion a provoqué "d'importants dégâts" aux habitations voisines, "entraînant le martyr d'une jeune fille innocente" et blessant sept autres personnes, a indiqué le communiqué militaire.

Burkina Faso

Plusieurs de terroristes «neutralisés»

Plusieurs dizaines de terroristes ont été «neutralisés» lorsqu'ils ont tenté de mener une attaque d'envergure contre la ville de Titao, dans le nord du Burkina Faso, a annoncé le colonel Abdoul Aziz Ouédraogo, porte-parole des Forces armées du pays. Selon lui, à la suite des opérations antiterroristes menées dans plusieurs localités du pays, des groupes de terroristes ont lancé samedi des attaques coordonnées contre Titao. «Nous leur avons infligé une lourde défaite avec la neutralisation de plusieurs dizaines de terroristes», a déclaré dimanche soir le porte-parole.

Selon Alexander De Croo

Le déblaiement des décombres à Ghaza prendrait 7 ans

Alexander De Croo a indiqué que, selon le rythme actuel, le déblaiement des décombres causés par l'agression sioniste dans la bande de Ghaza pourrait prendre 7 ans. Le directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Alexander De Croo, a indiqué que le déblaiement complet des décombres engendrés par l'agression génocidaire sioniste dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023, prendrait 7 ans si les travaux se poursuivaient au rythme actuel. Lors de sa visite lundi à Ghaza, Alexander De Croo, a plaidé «pour un accès élargi des agences des Nations Unies au territoire palestinien afin de renforcer les efforts de déblaiement, de fourniture d'abris et de matériel médical, et d'évacuation des malades». Evoquant la livraison de matériel médical pour aider la population de Ghaza à satisfaire ses besoins de santé, et la possibilité d'évacuer hors du territoire les personnes ayant un besoin urgent de soins médicaux, le responsable onusien a déclaré: «Nous nous trouvons dans une situation où des vies humaines sont perdues de façon catastrophique à cause des actions humaines». Et d'ajouter: «Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un accès. C'est notre seule revendication. Nous sommes capables de tout cela. Nous avons les ressources humaines, financières et techniques nécessaires». Le directeur du



PNUD a choisi la bande de Ghaza comme 1e destination de ses visites officielles depuis sa nomination. Il s'est rendu sur le site du Programme de gestion des déchets et des débris dans l'enclave, mis en œuvre par le Programme de développement. Il a visité une usine agroalimentaire locale à Ghaza, soutenue par le programme. Pour souligner l'immense crise sanitaire et environnementale qui frappe Ghaza, le responsa-

ble de l'ONU s'est également rendu dans le quartier de Firas, en plein centre-ville, transformé en une immense décharge à ciel ouvert en raison de la perturbation des services essentiels due à l'agression génocidaire sioniste. La semaine dernière, le programme, en collaboration avec ses partenaires, a commencé à retirer environ 370.000 tonnes de déchets de la région de Firas afin de protéger les habitants.

Elections municipales de mars prochain en France

Mobilisation citoyenne à Argenteuil

De notre Correspondant à Paris
Nabil B.

À l'approche des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars, les membres de la diaspora maghrébine, représentés par M. Douidi Otman, souhaitent rappeler l'importance de l'engagement citoyen et politique dans la vie locale à Argenteuil et appellent à une véritable mobilisation citoyenne pour faire entendre leur voix. Face à une situation politique préoccupante, marquée par la montée des discours de division, d'exclusion et de repli, ils encouragent l'ensemble des habitantes et habitants d'Argenteuil à se mobiliser afin de faire barrage à la droite dans la ville. Argenteuil est une ville populaire, diverse et solidaire, qui ne peut se construire sur l'exclusion, la discrimination ou la stigmatisation d'une grande partie de sa population en raison de ses origines sociales et/ou culturelles. Les membres de la diaspora maghrébine réaffirment leur soutien à la liste «Argenteuil la gauche rassemblée», menée par Nicolas BOUGEARD et Alima BOUMEDIENE, qui réunit les Socialistes, les Écologistes, les Communistes, Génération.s, APRES, ainsi que des citoyens et citoyennes et



personnalités locales et l'ensemble des forces progressistes du territoire. Cette dynamique de rassemblement porte un projet fondé sur la justice sociale et environnementale, l'égalité des droits, la solidarité y compris internationale, le respect de toutes les cultures et un engagement sur la transition écologique, autant de valeurs essentielles pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les Argenteuillais et Argenteuillaises. Ils appellent à une mobilisation massive dans les urnes, afin que la

voix des citoyens et des citoyennes d'Argenteuil soit entendue et pour construire une ville plus juste, plus humaine et plus inclusive. Le vote du 15 mars représente un moment décisif pour choisir l'avenir d'Argenteuil, pour permettre l'égalité des droits de toutes et tous, et pour défendre une vision politique tournée vers l'intérêt général et la justice sociale et environnementale. Les membres de la diaspora maghrébine réaffirment leur attachement à une démocratie vivante, à la participation citoyenne et au respect des valeurs républicaines.